

ALGÉRIE-FRANCE
M. Boukadoum s'entretient à New York avec son homologue français
P. 24

ALGÉRIE-TUNISIE
Le patrouilleur lance-missiles «Carthage» de la marine tunisienne accoste au port de Djen Djen à Jijel
P. 24

ALGÉRIE-UE:
Tenue aujourd'hui à Alger d'un séminaire sur le Programme d'appui jeunesse et emploi
P. 24

ENERGIE

Sonatrach juge «urgent» de promulguer une nouvelle loi sur les hydrocarbures

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a souligné hier l'importance de promulguer en «urgence» une nouvelle loi sur les hydrocarbures afin de redynamiser ses activités en partenariat et augmenter la production. P. 6



PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE :

39 postulants à la présidentielle retirent les formulaires de souscription des signatures
P. 3

COMMUNICATION

M. Rabehi : «L'intérêt accordé aux enfants, un investissement sûr pour l'avenir de l'Algérie»
P. 4

ARMÉE

Gaïd Salah en visite de travail dans la 3^e RM à partir d'aujourd'hui
P. 24



SANTÉ

CHUTES : Mieux les comprendre pour les éviter
P.p 12-13

FOOTBALL

COUPE ARABE (16^{ES} DE FINALE ALLER)
MCA-DHOFAR :

Casoni : «On doit élever notre niveau de jeu»

L'entraîneur du MC Alger, Bernard Casoni a indiqué hier à Alger, que son équipe sera obligée d'élever son niveau de jeu face aux Omanais de Dhofar Club, pour le compte de la manche aller des 16es de finale de la Coupe arabe des clubs de football, ce soir (20h30) au stade 5-Juillet d'Alger. P. 22



COMLOT CONTRE L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT ET L'ARMÉE :

Tartag, Mediène, Saïd Bouteflika et Hanoune devant le tribunal militaire de Blida
P. 3

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Douze casemates pour terroristes découvertes à Médéa

ALGER

Journée portes ouvertes des établissements de musique

L'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise les portes ouvertes, à destination du public algérois désireux de se rapprocher de la structure et de se renseigner sur la dynamique de l'institution et les différents projets culturels qu'elle propose. Depuis sa création en 1998, l'établissement Arts et

Culture propose à son public différents programmes. C'est dans une optique de visibilité et de transparence quant à sa politique que l'établissement lance ses journées portes ouvertes pour la deuxième fois afin de rapprocher les citoyens des coulisses de son travail. Il est à noter par ailleurs, que les portes ouvertes

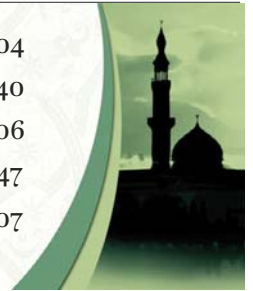
de l'établissement Arts et Culture se dérouleront sous forme de Journée d'information le samedi 28 Septembre au théâtre de verdure de la promenade des Sablettes.



Horaire des prières

Mardi 24 Moharam 1441

Fajr	05:04
Dohr	12:40
Asr	16:06
Maghreb	18:47
Isha	20:07



COLLECTIVITÉS

L'adduction des communes de Robeïa et Ouled-Deïd (Médéa) opérationnelle avant l'été prochain

L'adduction en eau potable des communes de Robeïa et d'Ouled-Deïd, à l'est de Médéa, à partir du couloir de transfert des eaux du barrage de «Koudiate Acerdoune» (Bouïra), doit être opérationnelle avant l'été prochain, a déclaré lundi, le wali.

En tournée d'inspection du chantier de raccordement de ces deux communes, Abass Badaoui a souligné l'impératif de livrer le projet, dans un délai n'excédant pas les mois huit, conformément au contrat d'exécution signé par l'entreprise de réalisation, invitant cette dernière à procéder au «renforcement» des effectifs engagés sur chantier et «l'accélération du rythme de réalisation».

TIZI-OUZOU : Coup d'envoi de la 1^{re} édition des Journées nationales de la marionnette

Le coup d'envoi des journées nationales de la marionnette qui s'étalera jusqu'au 26 septembre a été donné lundi à partir de la Maison de la Culture Mouloud Mammeri à Tizi-Ouzou.

La manifestation, première du genre au niveau de la wilaya et qui vient en appui du festival de la marionnette tenu chaque année dans la wilaya de Ain Témouchent, vise à «mettre en relief cet art parfois méconnu» a souligné, à l'occasion, Goumezi Nabila, directrice locale de la culture.



ORAN:

Plus de 42.000 étudiants disposent de la carte Chifa

La caisse nationale d'assurances sociales pour les salariés (CNAS) d'Oran a recensé plus de 42.000 étudiants disposant de la carte Chifa a-t-on appris, dimanche de la chargée de la communication de cet organisme, Mme Karima Boudoumi.

En marge des journées d'information organisées par la CNAS d'Oran, à compter de ce dimanche, au profit des nouveaux étudiants, la même responsable a indiqué que la CNAS compte 42.085 étudiants titulaires d'une carte Chifa, ajoutant que 61.923 étudiants sont des assurés sociaux dont 42085 ayant la carte Chifa.

L'objectif de ces journées d'information, organisées sous le thème «la sécurité sociale vous accompagne durant votre cursus universitaire», est de sensibiliser les étudiants sur leurs droits sociaux.



LES 11 ET 12 OCTOBRE À CHLEF

Conférence sur les miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna

L'Association du corps médical privé de la wilaya de Chlef, organise les 11 et 12 octobre à la maison de la culture de Chlef, une deuxième conférence internationale sur les miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna dans le domaine de la médecine et la biologie. La rencontre sera animée par le Dr Omar Abdelkafi et le Dr Zaghoul Najar.



Météo

	Max	Min
Alger	28°	19°
Oran	31°	19°
Annaba	31°	20°
Béjaïa	26°	17°
Tamanrasset	37°	25°

LE 28 SEPTEMBRE À L'OPÉRA D'ALGER «Valses de Vienne»

L'Opéra d'Alger, Boualem Bessaiïh, organise le 28 septembre prochain, une soirée animée par l'orchestre symphonique sous la direction musicale du maestro Amine Kouider intitulée «Valses de Vienne».

JUSQU'AU 28 SEPTEMBRE À LA SAFEX (ALGER) 3^e salon du Sport et de la remise en forme

La 3^e édition du salon du sport et de la remise en forme, Sporeform-2019, aura lieu du 24 au 28 septembre au palais des expositions, Safex d'Alger, en présence d'une quarantaine de fournisseurs d'équipements et de services, ont indiqué jeudi les organisateurs.

Prévu au niveau du pavillon A de la Safex, Sporeform-2019 «aspire à offrir aux visiteurs, une vitrine sur les équipements et les services qu'offrent les professionnels dans le domaine du sport, tant sur le volet physique, mental que nutritionnel», précise un communiqué de l'agence EFFECTIF, organisatrice de l'événement.



SALON DU SPORT
DE LA REMISE EN FORME & DES LOISIRS

DU 24 AU 28
SEPTEMBRE 2019

PALAIS DES EXPOSITIONS
SAFEX - ALGER

LES 28 ET 30 SEPTEMBRE À TÉBESSA Colloque sur «La résistance des femmes en Afrique du Nord»



Le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), organise les 28 et 30 septembre à Tébessa, un colloque international sur «la résistance des femmes en Afrique du Nord de la période antique jusqu'au XIX^e siècle».

JIJEL :

Accord pour la création de deux plages d'échouage à Ouled Bounar et Sidi Abdelaziz

Deux plages d'échouage seront «prochainement» opérationnelles dans la commune d'Ouled Bounar et au Rocher des Moules dans la commune de Sidi Abdelaziz (wilaya de Jijel)

après l'accord de la commission de wilaya chargée de l'étude des demandes de création de ce genre de zones, apprend-on dimanche auprès des services de wilaya. La commission, qui s'était réunie en fin de semaine passée, a étudié les diverses propositions de classification des plages d'échouage à travers la wilaya et de création d'autres nouvelles dont le nombre passe ainsi à dix (10), réparties sur les communes de Jijel, Kheiri Oued Adjoul, Sidi Abdelaziz, El Guenar, El Aouana et Ziama Mansouria, a indiqué la même source, ajoutant que la proposition d'en confier la gestion à la direction de la pêche et de l'aquaculture a été également examinée.



PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE : 39 postulants à la présidentielle retirent les formulaires de souscription des signatures

Trente-neuf (39) postulants à la candidature pour la Présidentielle du 12 décembre 2019 ont procédé, jusqu'à hier, au retrait des formulaires de souscription des signatures, a-t-on appris auprès du chargé de communication au niveau de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Ali Draâ.

Parmi ces postulants à la candidature pour le prochain scrutin présidentiel figure des indépendants ainsi que des chefs de partis politiques, dont Ali Benflis, président du parti Talaï El Houriet, Abdelaziz Belaïd, président du Front El Moustakbal, Aïssa Belhadi, président du Front de la bonne gouvernance, Abdelkader Bengrina, président du mouvement El Bina, Ali Zeghdoud, président du parti du Rassemblement algérien (RA) et Mourad Arroudj, président du parti «Errafah», a précisé le même responsable.

Pour sa part, le parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR) a indiqué, dans un communiqué, que sa direction «a adressé une correspondance au président de l'ANIE pour



exprimer son intention de constituer le dossier de candidature». Cependant, poursuit le parti, «la décision de sa participation à la prochaine présidentielle sera tranchée lors de la conférence nationale des bureaux de wilaya du parti prévue samedi prochain». La nouvelle loi organique relative au régime électoral fait obligation aux candidats à la Présidentielle de présenter cinquante mille (50.000) signatures individuelles au moins, d'électeurs inscrits

sur une liste électorale. Les signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1.200.

La déclaration de candidature à la Présidence de la République résulte du dépôt, par le candidat lui-même, d'une demande d'enregistrement auprès du président de l'ANIE, stipule cette nouvelle loi, exigeant la nationalité algérienne d'origine pour

le candidat qui doit être également titulaire d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme équivalent.

L'ANIE a la charge de préparer les élections, de les organiser, de les gérer et de les superviser et ce, dès le début de l'opération d'inscription sur les listes électorales et leurs révisions ainsi que les opérations de de préparation de l'opération électorale, des opérations de vote, de dépouillement et se prononcent sur le contentieux électoral jusqu'à l'annonce des résultats provisoires.

Composée de 50 membres, l'ANIE présidée par l'ancien ministre de la Justice, Mohamed Charfi, est chargée de réceptionner les dossiers de candidatures pour l'élection du président de la République et d'y statuer.

LE PRÉSIDENT DE L'ANIE, MOHAMED CHARFI :

La prochaine présidentielle sera à la hauteur des aspirations du peuple algérien

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a affirmé, dimanche à Dar El Beïda (Alger), que l'élection présidentielle, prévue le 12 décembre prochain, sera «à la hauteur des aspirations du peuple» à la faveur de la révision des lois électorales et «l'adoption d'une nouvelle application» pour l'assainissement des listes électorales.

Inspectant l'opération de la révision exceptionnelle des listes électorales à la commune de Dar El Beïda, M. Charfi a déclaré que «le prochain scrutin présidentiel sera à la hauteur des aspirations du peuple algérien, tel qu'il attendait de la création de l'ANIE conformément aux articles 7 et 8 de la Constitution, et ce, à la faveur de la révision des lois régissant les élections qui ouvrent la voie à la participation du citoyen et garantissent son droit à choisir le président de la République», annonçant «l'adoption d'une nouvelle application pour l'assainissement des listes électorales».

Cette application, «garantit l'efficacité et facilite l'assainissement des listes électorales à travers le traitement automatique de la situation de l'électeur», et «met fin aux procédures complexes qui ont constitué un fardeau pour le citoyen», a-t-il précisé, assurant que grâce à cette application, «le citoyen souhaitant s'inscrire n'a qu'à se rapprocher de la commune de nais-

sance ou de résidence, et le reste de la procédure se fera automatiquement».

Le président de l'ANIE, a mis l'accent, à cette occasion, sur d'importance de s'inscrire sur les listes électorales et de veiller à la régularité de cette opération qui est un gage de préservation de la voix du citoyen», appelant, à cet égard, les jeunes à s'inscrire, qualifiant cet acte de «contrat de responsabilité entre le citoyen et sa patrie».

Pour le président de l'ANIE, «les jeunes ont leur poids dans l'édification de l'avenir du pays», et «son devenir (le pays) est tributaire du succès de la prochaine échéance présidentielle».

Avec le lancement de la révision exceptionnelle des listes électorales, «le compte à rebours pour la présidentielle aura commencé, suivant une nouvelle approche juridique et sous l'égide de l'Autorité nationale des élections, qui a la responsabilité de réunir les conditions de régularité et de transparence des élections, en vue de garantir une participation efficace de l'électeur à l'exercice de son droit constitutionnel», a-t-il estimé.

La révision exceptionnelle des listes électorales en prévision de l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, a commencé ce dimanche, et se poursuivra jusqu'au 6 octobre prochain, conformément au décret présidentiel portant convocation du corps électoral en

vue de l'élection du président de la République devant se tenir le 12 décembre prochain.

En prévision de cette révision exceptionnelle des listes électorales, l'ANIE, créée en vertu d'une nouvelle loi organique, a invité les citoyens et citoyens, non inscrits sur les listes électorales, notamment ceux qui auront 18 ans le jour du scrutin, à s'inscrire auprès de la commission communale au niveau de leur commune de résidence.

Les électeurs ayant changé de lieu de résidence doivent, quant à eux, se rapprocher de la commission de révision des listes électorales de leur nouvelle commune de résidence, la demande d'inscription devant être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité, l'autre la résidence.

Les bureaux de la commission chargée de la révision des listes des élections au niveau des communes sont, ainsi, ouverts tous les jours de la semaine, de 9h00 à 16h30, à l'exception du vendredi.

Les membres de la communauté nationale établie à l'étranger doivent, pour leur part, se rapprocher des représentations diplomatiques ou consulaires pour s'inscrire.

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah avait signé, dimanche passé, le décret portant convocation du corps électoral pour l'élection du président de la République, et incluant une révision exceptionnelle des listes électorales.

COMLOT CONTRE L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT ET L'ARMÉE: Tartag, Mediène, Said Bouteflika et Hanoune devant le tribunal militaire de Blida

Deux ex-responsables du Renseignement, un ex-conseiller à la présidence de la République et une responsable d'un parti politique comparaissent hier devant le tribunal militaire de Blida (47 km au sud-ouest d'Alger) pour «atteinte à l'autorité de l'Armée» et «complot contre l'autorité de l'Etat», des faits prévus et punis par les articles 284 du code de justice militaire et 77 et 78 du code pénal.

Il s'agit des nommés Athmane Tartag, Mohamed Mediène, dit Toufik, et Said Bouteflika, placés le 5 mai dernier en détention provisoire par le juge d'instruction près le tribunal militaire de Blida pour «atteinte à l'autorité de l'Armée» et «complot contre l'autorité de l'Etat».

Ils ont été «rejoint», par la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, placée, elle aussi, en détention provisoire par la même juridiction militaire, dans le cadre de l'enquête ouverte contre Athmane Tartag, Mohamed Mediène et Said Bouteflika, poursuivis pour «atteinte à l'autorité de l'Armée et complot contre l'autorité de l'Etat».

L'article 284 du code de justice militaire stipule que «Tout individu coupable de complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité du commandant d'une formation militaire, d'un bâtiment ou d'un aéronef militaire, ou à la discipline ou à la sécurité de la formation, du bâtiment ou de l'aéronef, est puni de la réclusion criminelle de cinq (5) à dix (10) ans».

Il définit qu'il y a complot «dès que la résolution d'agir est concertée et arrêtée entre deux ou plusieurs individus». Le maximum de la peine est appliqué aux militaires les plus élevés en grade et aux instigateurs dudit complot.

Si le complot a lieu en temps de guerre, ou sur un territoire en état de siège ou d'urgence, ou dans toutes circonstances pouvant mettre en péril la sécurité de la formation, du bâtiment ou de l'aéronef, ou a pour but de peser sur la décision du chef militaire responsable, le coupable est puni de mort. Un communiqué final sera rendu public par la juridiction militaire à l'issue du procès.

JUSTICE

Boudjemâa Talai comparaît devant le juge enquêteur à la Cour suprême

L'ancien ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjemâa Talai, a comparu hier, devant le juge enquêteur à la Cour suprême à Alger, pour être auditionné sur des affaires liées à la corruption dans le secteur des travaux publics.

Boudjemâa Talai, qui est également député à l'Assemblée populaire nationale (APN), est accusé notamment d'abus de fonction et de dilapidation de deniers publics. Il est à rappeler que le ministère de la Justice avait demandé, en juin dernier, la levée de son immunité parlementaire.

APN:

Reprise des travaux demain

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux, demain, par la tenue d'une plénière consacrée à l'adoption d'une liste de vice-présidents, suivie d'une séance à huis-clos consacrée au vote concernant la levée de l'immunité parlementaire de deux membres, indique un communiqué de l'APN.

Précisant que la plénière aura lieu à 10h00, la même source a relevé que l'Assemblée «poursuivra ses travaux par la tenue d'une séance à huis-clos consacrée au vote concernant la levée de l'immunité parlementaire de deux députés, et ce conformément aux dispositions de l'article 72 du règlement intérieur de l'APN».

Il s'agit des deux députés Baha-Eddine Thiba et Smaïl Benhamadi, dont la levée de l'immunité parlementaire a été demandée par le ministère de la Justice.

SELON LE MINISTÈRE DE LA FORMATION ET L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Installation ce jour d'une Commission interministérielle pour le lancement du Baccalauréat professionnel

Une Commission interministérielle chargée de l'examen du dossier du «lancement du baccalauréat professionnel» en coordination avec l'Office national des examens et concours (ONEC), relevant du ministère de l'Éducation nationale, sera installée aujourd'hui, a-t-on appris lundi auprès du ministère de la Formation et l'Enseignement professionnels. Chargée du lancement du BAC professionnel, cette Commission proposera les mesures nécessaires à la concrétisation de cette démarche, notamment en ce qui concerne l'orientation des élèves, le choix des spécialités et des filières et la gestion et l'organisation du nouveau diplôme, précise la même source. Elle aura également à arrêter les critères et conditions permettant à ces bacheliers d'accéder aux établissements formation supérieure, en vue du perfectionnement de leur niveau de formation et de leur permettre de suivre un enseignement professionnel supérieur. Le titulaire de ce diplôme (BAC professionnel) pourra ainsi être inséré dans la vie professionnelle ou poursuivre une formation ou un enseignement qualifiant supérieur au niveau des établissements de la Formation et de l'Enseignement professionnels ou de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le titulaire du BAC professionnel dans une filière quelconque aura le grade universitaire de bachelier de l'Enseignement professionnel, à l'instar de tout autre diplôme du Baccalauréat de l'Enseignement général et technologique.

Cette qualification constituera le premier diplôme universitaire du genre dans la nomenclature des diplômes académiques universitaires. A noter qu'en dépit de l'amélioration de l'intérêt des élèves pour les instituts de l'Enseignement professionnel, depuis l'adoption de la nouvelle réglementation en septembre 2017, les objectifs escomptés n'ont pas encore été atteints, à savoir capter 30 à 40% des effectifs des élèves du cycle moyen, admis au secondaire. Le faible engagement pour les instituts de la Formation et de l'Enseignement professionnels s'explique par l'absence d'accès à des filières adaptées dans l'Enseignement supérieur, en tant que prolongements de l'enseignement professionnel, d'où la réflexion engagée pour le lancement d'un Baccalauréat professionnel pour l'obtention d'un diplôme sanctionnant le cursus de l'Enseignement professionnel, conclut la même source.

RAGE:

Dix (10) cas de décès enregistrés en 2019

Dix (10) cas de décès ont été déplorés depuis le début de l'année en cours, dans une dizaine de wilayas, à la suite de morsures de bêtes enragées, sachant que la prévalence annuelle est de 15 à 20 décès, a annoncé, hier à Alger, le Dr Djamel Fourar, directeur général de la Prévention et de la Promotion de la Santé, au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

«L'Algérie enregistre annuellement 120.000 cas de morsures, quelques 900 bêtes enragées, et entre 15 à 20 décès. Pour l'année en cours, 10 cas ont déjà été recensés», a précisé le Dr Fourar à la presse, en marge d'une journée d'information et de sensibilisation sur cette maladie, destinée aux représentants des médias.

Considérant que «chaque décès est une tragédie et une mort de trop», il a souligné le fait que les enfants constituent souvent une cible des bêtes enragées, conviant leurs parents à faire preuve de vigilance pour éviter les morsures de ces dernières, en inculquant à leur progéniture quelles précautions à prendre face aux animaux domestiques. Ceci, d'autant plus que ce type de décès «peut être évité», les moyens pour ce faire étant «disponibles», a-t-il poursuivi, citant les vaccins et les sérums, y compris les vaccins destinés aux bêtes ainsi que le recours à leur muselage lorsque celles-ci sont à l'extérieur, et ce, à «titre préventif». De même que l'abattage des chiens errants et la mise en place de fourrières canines. En 2015, une instruction ministérielle avait mis l'accent sur l'importance de la prévention contre la rage, l'objectif étant d'atteindre 0 décès, tel que tracé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a-t-il rappelé, notant l'implication d'autres secteurs que celui de la Santé dans cette question, à savoir ceux de l'Intérieur et des Collectivités locales, de l'Éducation nationale ainsi que de l'Agriculture. Outre ces départements, le Dr Fourar a tenu à relever le «rôle» des médias s'agissant de la prévention et des comportements à adopter face aux morsures des bêtes, précisant qu'il s'agit, dans la plupart de cas, de chiens ou de chats et plus rarement de chacals, de renards, d'ânes ou de vaches. En cas de morsures, le même responsable recommande aux victimes de «se rapprocher des structures de santé pour y recevoir les soins et les vaccinations adéquats». La rage est «une encéphalite virale grave» touchant principalement les mammifères. Après apparition des symptômes, elle est mortelle dans la quasi-totalité des cas. Cette infection est hautement contagieuse par morsure et transmissible de l'animal à l'homme».

APS

COMMUNICATION

Rabehi : «L'intérêt accordé aux enfants, un investissement sûr pour l'avenir de l'Algérie»

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Hassan Rabehi a affirmé, hier à Alger, que l'intérêt accordé aux enfants «constitue un investissement sûr» dans l'avenir du pays, impliquant pour nous tous «une action complémentaire et une grande mobilisation des ressources humaines et matérielles».

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la 4e session de formation au profit des membres du réseau des journalistes algériens pour le renforcement des droits de l'Enfant, M. Rabehi a déclaré qu'«accorder un intérêt soutenu au présent de l'enfant algérien constitue un investissement sûr dans l'avenir du pays, impliquant pour nous tous une action complémentaire, un effort soutenu et une grande mobilisation de ressources humaines qualifiées et de moyens matériels à même de promouvoir les droits de l'Enfant dans tous les domaines et de le prémunir contre l'aliénation et l'effacement».

«L'Algérie accorde, depuis le recouvrement de la souveraineté nationale, une importance particulière aux questions de l'enfant qui constitue une priorité dans les choix de l'Etat, à travers les différentes politiques adoptées, fondées sur l'accès de l'enfant à ses droits notamment à la sécurité et à une vie digne et heureuse», a fait savoir le ministre, soulignant que l'attention accordée à l'enfant «s'illustre à travers les différentes politiques adoptées basées sur le principe de l'enseignement gratuit et obligatoire et de l'accès aux soins de santé, outre les services de solidarité au profit de certaines catégories d'enfants».

«L'intérêt accordé aux enfants n'est pas fortuit mais plutôt une conviction ancrée chez l'Etat, concrétisée par des programmes qui traduisent les engagements consacrés par notre pays dans le système législatif national et ceux adoptés en vertu des chartes régionales et internationales inhérentes à l'enfant», a-t-il ajouté.

Dans le même ordre d'idée, M. Rabehi a rappelé que le système législatif «s'est consolidé dernièrement par la promulgation de la loi relative à la protection de l'enfant et la loi fixant les conditions et les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'Enfance (ONPPE)». «Le monde de l'enfant dont notre



pays œuvre, en permanence, à son développement, est un monde prometteur et sensible qui exige de nous tous qu'on le traite (l'enfant) avec amour et respect, en prenant compte de son intelligence innée, son immense capacité de compréhension et son interaction avec l'environnement aussi bien interne qu'externe», a-t-il soutenu.

«Nos enfants sont confrontés quotidiennement à une invasion technologique impressionnante et une profusion des médias audiovisuels et électroniques, devenant ainsi l'une des catégories les plus ciblées par cette activité, étant l'un des facteurs d'orientation, d'éducation et de construction de la personnalité de l'enfant dès son tendre âge», a affirmé M. Rabehi.

Dans ce contexte, le ministre a estimé qu'il était impératif, pour les personnes concernées par le monde de l'enfance, d'actualiser leurs connaissances en permanence et d'acquiescer les compétences requises en vue d'attirer l'attention de l'enfant et de forger sa personnalité de façon saine et correcte, afin de renforcer son sentiment d'appartenance à l'identité nationale et développer chez lui l'esprit d'ouverture sur l'autre avec modération et respect».

Le secteur de la Communication apporte son plein soutien aux efforts visant à promouvoir les conditions de l'enfant

Compte tenu du «rôle pionnier des médias dans la vulgarisation, la protection et la pro-

motion des droits de l'enfant, l'ONPPE veille en coordination avec le secteur de la Communication à organiser des sessions de formation régulières au profit des journalistes dans le but de consolider les droits de l'enfant», a rappelé M. Rabehi.

Le secteur de la Communication «participe également à des initiatives institutionnelles similaires», a-t-il ajouté, réitérant «le plein soutien de son département à tous les efforts et démarches visant à promouvoir les conditions de l'enfant qui est l'Homme de demain et l'avenir du pays».

Le ministre a cité, en outre, «les efforts consentis par son département ministériel pour concrétiser la politique de l'Etat, qui a déjà élaboré un plan national de communication pour la promotion des droits de l'enfant, avec la participation du secteur de la Communication et des acteurs concernés».

M. Rabehi a mis en avant «l'attachement des établissements placés sous tutelle à consacrer les droits de l'enfant algérien à l'information, à la culture et au loisir», de par «son attachement à son identité et aux fondements nationaux et civilisationnels», précisant qu'en sus du volume horaire important, les programmes audiovisuels consacrés aux enfants doivent remplir une série de conditions et critères, à savoir le respect de la spécificité algérienne, des horaires de diffusion adaptés, et le choix des spots publicitaires destinés à cette frange de la société».

Le ministère de la Communication procède à l'actualisation des textes juridiques régissant le secteur de l'Information (Rabehi)

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Hassan Rabehi a affirmé, hier à Alger, que le ministère «procède à l'actualisation des textes juridiques régissant le secteur de l'Information pour les soumettre au Gouvernement», dans le cadre de l'organisation et du développement du secteur.

Dans une déclaration à la presse, en marge de l'ouverture des travaux de la 4e session de formation du réseau des journalistes algériens pour le renforcement des droits de l'Enfant, le ministre a précisé que ces textes tendaient principalement «à renforcer les lois actuelles régissant

le secteur de l'information et à garantir les droits des acteurs du champ médiatique national».

Les responsables des entreprises de médias, particulièrement celles du secteur privé, «doivent appliquer ces lois sur le terrain, en toute responsabilité et objectivité», a estimé M. Rabehi. Le ministre, qui veille à impliquer les professionnels de l'information et de la communication dans l'élaboration de ces textes, à travers «une large consultation», a indiqué que les portes du ministère «restent ouvertes pour écouter les préoccupations de tous les travailleurs du secteur et les prendre en charge dans le cadre de la loi».

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, SALAHEDDINE DAHMOUNE : Aménagement des zones d'activités industrielles selon les spécificités de chaque wilaya

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Salaheddine Dahmoune, a appelé, hier depuis la wilaya d'El-Oued, à l'aménagement des zones d'activités industrielles selon les spécificités de chaque wilaya.

«Il appartient d'aménager et d'équiper les zones d'activités industrielles selon les spécificités de chaque wilaya», a souligné le ministre lors de l'inspection de la nouvelle zone d'activités d'El-Foulia, dans la commune de Guemmar.

M. Dahmoune a appelé, à ce titre, à «la consécration de la démocratie participative dans l'attribution du foncier industriel, à travers des mécanismes de concertation avec les opérateurs, les autorités locales et les représentants de la société civile».

«Le gouvernement accorde la priorité aux activités industrielles en tant que levier susceptible de contribuer à l'allègement de la facture d'importation», a-t-il ajouté.

M. Dahmoune a souligné, dans le même contexte, que «le projet de la nouvelle loi de Finances prévoit des conditions de renforcement de l'attractivité de l'économie nationale, dont la levée des contraintes de la règle 51/49% pour les investissements étrangers, en vue de booster l'éco-

nomie nationale».

S'étendant sur une superficie de 60 hectares, la zone d'activités industrielles d'El-Foulia, en cours d'aménagement, est retenue pour accueillir divers projets de l'industrie, légère et de transformation, en plus de l'agroalimentaire, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. Poursuivant sa tournée de travail dans la wilaya d'El-Oued, le ministre a inspecté dans la commune de Kouinine le projet de réalisation du marché de gros des fruits et légumes, implanté sur une superficie de 20 ha et comptant 43 locaux et autres servitudes. Il a, à cette occasion, mis en avant la politique



du gouvernement «visant à atteindre l'autosuffisance», assurant, à cet égard, de «l'accompagnement et du soutien par les collectivités locales de tous les projets en rapport direct avec l'amélioration du quotidien du citoyen».

M. Dahmoune a fait savoir, dans le même contexte, que «des instructions ont été données à l'ensemble des walis de

la République pour la réalisation de marchés de proximité dans les concentrations d'habitants». Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire a procédé, au terme de sa visite de travail dans la wilaya d'El-Oued, à l'inauguration d'une unité de maintien de l'ordre dans la commune d'El-Bayadha.

ÉCONOMIE INFORMELLE:

Poursuivre la concertation pour assurer la transition vers le formel

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam, a mis en avant, hier à Alger, la détermination des pouvoirs publics à poursuivre la concertation avec les différents acteurs, en vue d'engager une réflexion approfondie sur l'économie informelle et les mécanismes de transition vers le formel.

Intervenant à l'ouverture d'une journée d'études sur la transition de l'économie informelle à l'économie formelle, le ministre a indiqué que cette rencontre à laquelle prennent part des experts algériens et étrangers, ainsi que des acteurs des différentes secteurs concernés «débattra d'une question sensible à laquelle les pouvoirs publics accordent un grand intérêt, étant donné que l'économie informelle impacte non seulement le développement économique mais aussi les travailleurs, du fait qu'ils ne sont pas affiliés à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) pour bénéficier de la protection sociale et sanitaire».

Elle offrira, également, «un espace de concertation et d'échanges d'informations statistiques et d'approches sur ce phénomène dans le but de trouver des mécanismes à même de le contenir», a-t-il indiqué appelant les participants à «apporter leur contribution en vue d'une prise en charge optimale, et sans délai, des acteurs de l'économie informelle».

Rappelant les mutations socio-économiques des dernières décennies ayant favorisé l'émergence de l'économie informelle, en sus de nouvelles activités et métiers non prévues dans les législations, le ministre a évoqué toutes les mesures



exceptionnelles incluses dans la loi de Finances complémentaire 2015, et visant à inciter les entreprises à intégrer le secteur réglementé, à travers la déclaration de leurs activités et des travailleurs auprès de la sécurité sociale pour la régularisation de leur situation».

Cette loi a introduit de nombreux avantages et facilitations en matière de versement des cotisations, avec une exonération des majorations et pénalités de retard pour élargir la couverture sociale et bénéficier des prestations de Sécurité sociale», a déclaré le ministre, soulignant «la nécessité d'élargir le dialogue avec les partenaires sociaux et économiques et l'ensemble des acteurs concernés en vue de trouver des solutions permettant de contenir l'économie informelle et d'encadrer les nouveaux métiers et activités».

Le ministre a, dans ce contexte, rappelé les deux conventions signées avec la Caisse nationale de sécurité sociale des

non-salariés (CASNOS) et les secteurs de l'Artisanat et de l'Agriculture pour renforcer la coopération, élargir la couverture sociale aux artisans et sensibiliser les agriculteurs à l'importance de l'affiliation à la sécurité sociale. M. Tidjani Haddam a, par ailleurs, affirmé que les efforts de l'Algérie dans ce domaine entraient dans le cadre de ses engagements à l'égard des objectifs pour lesquels a été créée l'Organisation internationale du travail (OIT) et des objectifs de développement durable des Nations Unies.

La rencontre a été marquée par l'installation de trois (3) ateliers sur les objectifs de développement durable, le secteur informel et les moyens de transition vers l'économie formelle.

La rencontre devrait être sanctionnée par une série de recommandations qui serviront de feuille de route pour permettre à tous les acteurs concernés, dont le secteur du travail, de concrétiser la transition vers l'économie formelle.

EL-OUED : Dotation prévue de l'ensemble des postes frontaliers du pays de scanners pour renforcer le contrôle

L'ensemble des postes frontaliers du pays sera équipé de scanners et de moyens modernes pour renforcer les activités de contrôle, a affirmé hier à El Oued le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MICLAT), Salaheddine Dahmoune.

«Tous les postes frontaliers du pays seront équipés de scanners et de moyens modernes pour renforcer et faciliter les missions de contrôle des divers corps exerçant au niveau de ces structures et consolider les conditions de préservation de la sécurité du pays», a indiqué M. Dahmoune, en marge de l'inauguration du poste frontalier Taleb-Larbi.

Selon le ministre, ces postes devront contribuer au développement des relations de coopération à différentes échelles entre l'Algérie et les pays limitrophes, car, a-t-il expliqué, «ces postes constituent des portières d'échanges économiques et commerciaux, notamment avec les pays frères.» «Toute l'importance voulue sera accordée aux régions frontalières par la concrétisation de diverses opérations de développement, en plus de la réalisation et de l'équipement de nouveaux postes frontaliers terrestres», a souligné le ministre.

Salaheddine Dahmoune a fait savoir que «l'Algérie dispose de 26 postes frontaliers terrestres, 30 aéroports et neuf (9) ports, appelés à contribuer largement à la création de richesses et d'emplois et au renforcement des valeurs de paix et de politique de bon voisinage prônées par le pays».

Le ministre a également fait état de la préparation en cours d'un projet à suggérer dans le cadre de la loi de finances 2020 et portant création, au niveau des postes frontaliers dans le Sud du pays, de zones franches d'activités économiques et logistiques en vue de booster l'économie nationale et de redynamiser le rôle de l'Algérie avec les pays voisins dans les domaines politique et socio-économique.

M. Dahmoune a, par ailleurs, rendu un vibrant hommage à l'Armée nationale populaire pour son rôle dans l'accompagnement du développement dans les régions dans le Sud du pays.

Le poste frontalier Taleb-Larbi dispose d'un salon d'honneur, d'un centre frontalier des douanes, réalisé pour un montant de 394 millions DA puisés du programme de soutien à la croissance économique, ainsi que d'un siège pour la brigade de la Police des frontières, d'un coût de 358 millions DA, selon sa fiche technique.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a écouté, sur site, un exposé sur les activités des services des Douanes algériennes et de la Police des frontières.

Salaheddine Dahmoune poursuit sa visite de travail par l'inspection d'autres projets et installations à travers la wilaya d'El-Oued.

ANSEJ-SOUK AHRAS: Création de 563 microentreprises par des diplômés universitaires

Un total de 563 microentreprises a été créé dans la wilaya de Souk Ahras, par des diplômés universitaires dans le cadre du dispositif d'aide à l'emploi, l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), a-t-on appris hier d'un cadre de l'antenne locale de cet organisme. «Ces entreprises ont été créées depuis 1998, date de l'ouverture de l'antenne Ansej à Souk Ahras et concernent différents secteurs d'activité» a précisé à l'APS, le chargé de la communication de cette agence, Mohamed Sassi, en marge d'une campagne de sensibilisation pour les étudiants sur l'affiliation à la caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS). M. Sassi a, dans ce sens, ajouté que ce nombre de micro-entreprises totalise 386 entités dans les services et le tourisme, 87 entreprises dans les travaux publics, 50 autres dans le domaine des ressources en eau et 32 micro-entreprises versées dans la filière agricole détaillant que ces entreprises ayant mobilisé un financement de plus de 2 milliards DA, ont généré 1.300 postes de travail permanents. Sur un autre registre, le même responsable a indiqué que la campagne de sensibilisation organisée au pôle universitaire «Mohamed Cherif Messadia» devra se poursuivre jusqu'au 26 septembre courant, relevant que le nombre de étudiants affiliés à cette caisse à l'échelle locale a atteint 11.574 universitaires. Des conférences autour des avantages offerts par la CNAS sont également au programme de ces journées «portes ouvertes» qui constituent une opportunité pour inviter les étudiants à récupérer leurs cartes chifa auprès de diverses structures de cette caisse, a-t-on conclu.

CONSTANTINE: Participation de 150 étudiants à la 5^e édition de l'université d'été sur l'entrepreneuriat

Au total 150 étudiants prennent part à la 5^{ème} édition de l'université d'été de l'université Abdelhamid Mehri (Constantine 2), ouverte hier à la faculté des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sous le slogan «Start-up success keys». Organisée par la maison de l'entrepreneuriat de l'université Abdelhamid Mehri, cette manifestation de quatre jours va permettre à plus de 150 étudiants venus de 15 wilayas du pays de prendre connaissance des démarches nécessaires à la création d'une entreprise à travers la tenue de plusieurs ateliers animés par des représentants des différents organismes de soutien et d'aide à l'emploi, d'établissements bancaires, de la caisse nationale des assurances sociales des non-salariés (Casnos), ou encore du Centre National du Registre du Commerce (CNRC), a indiqué le directeur de la maison de l'entrepreneuriat, Dr Nadir Azizi.

Il a ajouté que cette événement ayant pour thème principal la création d'entreprises «gagne du terrain» au fil des éditions, relevant que près de 330 candidatures de la part d'étudiants issus de 31 wilayas du pays ont été adressées au comité d'organisation. M. Azizi a souligné que dans un souci d'efficacité et afin d'assurer un encadrement de qualité aux candidats, la maison de l'entrepreneuriat a limité le nombre d'inscrits à 150 pour «cibler uniquement les étudiants en fin de cycle». Le nouveau recteur de l'université Abdelhamid Mehri, le Pr Abdelwaheb Chemam, a, pour sa part, tenu à rappeler le rôle de l'entreprise dans le développement et la croissance de chaque pays, expliquant que l'université d'été 2019 a pour but de promouvoir la culture d'entreprise. Il a dans ce contexte mis en exergue l'importance d'établir un «environnement propice» au développement des petites et moyennes entreprises, «force motrice principale de l'économie nationale». La clôture de l'université d'été 2019 sera marquée par le témoignage de chefs d'entreprise et la remise d'attestations de formation aux étudiants, a-t-on signalé.

ENERGIE: Sonatrach juge «urgent» de promulguer une nouvelle loi sur les hydrocarbures

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a souligné hier l'importance de promulguer en «urgence» une nouvelle loi sur les hydrocarbures afin de redynamiser ses activités en partenariat et augmenter la production.

«La production d'hydrocarbures en partenariat représente le quart de la production nationale après avoir connu une contribution d'environ 33% en 2007.

Ce fléchissement de la production en partenariat intervient dans un contexte ne laissant pas entrevoir de perspectives concrètes de regain d'activités», explique la compagnie nationale dans un document dont l'APS a obtenu une copie.

Cet environnement, poursuit Sonatrach, «rend plus que jamais nécessaire et urgent la promulgation d'une nouvelle loi sur les hydrocarbures, adaptée au contexte internationale et à même de faire valoriser par l'Algérie son avantage concurrentiel».

Evoquant l'apport du partenariat, Sonatrach a estimé que le recours au partenariat constituait un choix «stratégique» pour l'Algérie qui visait à travers cette option le partage des risques liés à l'activité exploration et le bénéfice des apports technologique et financier nécessaires à la relance de l'activité des hydrocarbures.

A l'ouverture du domaine minier algérien au partenariat étranger afin de contribuer à son développement, la loi 86-14 a permis de conclure 83 contrats entre 1987 et 2005.

La majorité de ces contrats sont des PSC (Contrat de partage de production), seulement deux (2) contrats de type concession sous forme de participation et deux (2) contrats de service à risque.

Sur ces 83 contrats, 47 contrats ont été conclus à travers la négociation directe avec les compagnies pétrolières internationales (IOC) et 36 contrats ont été attribués dans le cadre des appels à la concurrence lancés entre 2000 et 2005, rappelle le document.

Dans ce sens, le document cite en particulier le bassin de Berkine comme exemple de réussite de cette démarche de partenariat, soulignant que les travaux de recherches entrepris, suite à la promulgation de la loi 86-14, par les partenaires de Sonatrach dans ce bassin ont permis de révéler son potentiel, faisant de celui-ci un important pôle pétrolier portant sa contribution au volume global des réserves de 2% en 1986 à plus de 30% actuellement.

Sur le plan global, l'activité exploration en partenariat en Algérie entre 1986 et



2015 a permis à l'Algérie de réaliser un volume de découvertes (en prouvés et probables) de 2.384 millions Tonnes équivalent pétrole (TEP).

Les volumes d'hydrocarbures découverts ont atteint un pic en 1995 de 464 millions TEP. «Les découvertes enregistrées depuis 1990 traduisent de manière plus concrète l'apport du partenariat sous l'effet d'une loi aux effets incitatifs avérés et une forme contractuelle privilégiant le rôle actif de la NOC (Sonatrach).

L'effet produit a été de faire passer les réserves récupérables restantes du pays de 3,47 milliards de TEP en 1989 à un niveau de 5,12 milliards TEP en 1999», est-il noté dans le même document.

Le résultat de cette activité se traduit par une augmentation de la production d'hydrocarbures en partenariat culminant en 2007 à 74,3 millions TEP avec 34 millions de tonnes de pétrole brut, 36 milliards m3 de gaz naturel, 3,47 millions de tonnes condensat et 3,68 millions de tonnes GPL, selon les données de Sonatrach.

Les découvertes réalisées sont le fruit d'un effort d'investissement colossal supporté «en totalité» par les partenaires étrangers.

Les montants engagés durant la période 1986-2015 s'élevaient à 9,961 milliards de dollars avec des pics observés en 1997 et 2007 de, respectivement, 636 et 1083 millions, relève encore la même source.

Expliquant les mécanismes contractuels de partage de production, Sonatrach a souligné que le partage avec le partenaire étranger, dans les contrats PSC, n'est pas lié au seul taux de financement des opérations pétrolières.

En effet, la part de production revenant au partenaire étranger, au titre de la récupération de ses coûts engagés (costoil) et de sa rémunération (profit oil), se calcule selon un processus qui tient compte des niveaux de la production et du prix de pétrole.

Afin d'évaluer les formules de partage de production utilisées dans nos contrats PSC, un bilan de partage a été réalisé sur trois contrats.

Parmi ces derniers, deux sont arrivés à terme et le troisième en cours d'exécution.

Ce bilan montre que la part revenant aux partenaires étrangers n'a jamais atteint les 49% de la production totale, bien plus, celle-ci varie entre 14% et 23%.

Par ailleurs, Sonatrach considère que la réduction de la dépendance technologique et financière des Etats hôtes auprès des compagnies pétrolières internationales et l'émergence d'une classe de compagnies pétrolières nationales (NOC) désireuse de tirer profit de son potentiel et de ses atouts, ne manqueraient de donner à la coopération NOC/IOC «une autre configuration».

UNIVERSITÉ: Protocole d'entente algéro-canadien dédié à l'entrepreneuriat technologique à Oran

Un protocole d'entente dédié à l'entrepreneuriat technologique a été signé, hier à Oran, entre l'Ecole nationale polytechnique «Maurice-Audin» (ENPO-MA) et le Service d'aide aux jeunes entreprises (SAJE) de Montréal (Canada).

Le transfert d'expertise en formation à la gestion entrepreneuriale est au cœur du nouvel accord de coopération, paraphé par le Directeur de l'ENPO-MA, Mohamed Senouci et le Directeur général du Groupe «SAJE», Abderrahmane Benariba. Les responsables des deux parties se sont félicités de cette action de partenariat qui donne le ton au lancement de la 2^{ème} phase de réalisation d'un projet de création d'un Centre d'entrepreneuriat à vocation technologique (CEVT).

Dans leurs allocutions respectives, ils ont notamment rappelé que la première phase avait été marquée, l'année dernière, par la formation de 22 ensei-



gnants de l'ENPO-MA au management entrepreneurial.

Le Directeur de l'ENPO-MA a également mis en exergue l'importance du futur CEVT, soulignant que cette initiative consolidera davantage le rapprochement entre le champ académique et le secteur socio-économique. La vocation technologique assignée au CEVT permettra ainsi aux ingénieurs et doctorants de développer des projets de recherche en adéquation

avec les attentes de l'industrie nationale, a-t-il expliqué.

L'entrée en service du CEVT est prévue durant l'année universitaire en cours, a fait savoir M. Senouci, annonçant qu'un appel à présentation de projets d'entreprises sera lancé en avril prochain à l'intention des jeunes candidats en quête d'accompagnement technique.

La cérémonie de signature s'est tenue en présence de représentants d'autres établissements

d'enseignement supérieur à l'instar de l'Université des sciences et de la technologie «Mohamed Boudiaf» (USTO-MB) et des Universités Oran «Ahmed Benbella» et Oran2 «Mohamed Benhammed».

Le Directeur général du Groupe «SAJE» a, quant à lui, fait part de la volonté de son équipe à appuyer la mise en place d'un CEVT dans chacune des universités indiquées, rappelant à ce titre que son organisme a mené des actions similaires dans des universités de différents pays.

Les 22 enseignants formés durant la première phase de la collaboration ont eux aussi assisté à cette rencontre avant de prendre part à un atelier méthodologique donnant le ton aux activités de la 2^{ème} phase qui s'étend sur une année, selon les termes du nouveau protocole d'entente entre l'ENPO-MA et son partenaire canadien.

TIZI-OUZOU: Rencontre pour la promotion de la culture du figuier à Lemsella

Une rencontre pour la promotion de la culture du figuier au village Lemsella dans la commune d'Illoula Oumalou (60 km au sud-est de Tizi-Ouzou) a été organisée hier dans ce hameau destiné à devenir un des pôles figuicole de la wilaya, a annoncé le directeur des services agricoles (DSA), Laib Makhlof.

S'exprimant lors de cette journée sur le développement de la figuiculture organisée par la DSA, M. Laib a observé que «Lemsella dispose des conditions qui peuvent faire de ce village un futur pôle de production de la figue sèche et fraîche pour toute la wilaya».

Il s'agit notamment des «conditions climatiques favorables et de la nature du sol adapté à ce type de culture», a-t-il dit.

A cela s'ajoute l'organisation annuelle d'une fête destinée à faire la promotion de ce fruit, à développer les initiatives de séchage et de transformation et à inciter à la plantation de figuiers, sachant que la 12ème édition avait été célébrée en août dernier, a souligné M. Laib.

Ce qui manque pour donner de l'essor à cette filière dans cette région et à travers la wilaya de Tizi-Ouzou sont l'appui technique et la formation des producteurs aux bons procédés de séchage et à la transformation de la figue (en confiture, confiserie et pour la préparation de biscuits).

«Un volet que la DSA, en partenariat avec les instituts techniques agricoles, va prendre en charge, d'où l'organisation de cette rencontre, qui sera suivie par d'autres», a ajouté le DSA.

En outre, la wilaya a bénéficié d'un programme de plantation de figuiers par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, avec une subvention de 200 DA par plant.

Le programme, lancé durant la campagne 2018/2019, est d'une consistance de 74 200 plants financé par le Fonds national de développement rural et l'appui aux éleveurs et aux petits exploitants agricoles, a-t-il rappelé. Lors de cette



rencontre abritée par l'école primaire désaffectée du village, des communications ont été animées par des professionnels des secteurs concernés, dont l'inspecteur phytosanitaire, Kaci Boukhalfa, qui a expliqué le bon procédé de séchage de la figue afin d'obtenir une figue sèche moelleuse et de bonne qualité.

Il a conseillé aux présents de cueillir le fruit lorsqu'il atteint un certain stade de maturité (appelé localement Inghem) plutôt que d'attendre qu'il tombe de l'arbre et de le ramasser, de bien trier les fruits pour ne garder que les figues saines et de bonne taille, nettoyer les fruits à l'eau chaude et, ensuite, les traiter avec une solution saline (40 gr de sel pour un litre d'eau à 90 c) avant de passer au séchage, opération durant laquelle on doit éviter une longue exposition du fruit au soleil afin de préserver

un certain taux d'humidité, a-t-il expliqué.

Le verger figuicole de la wilaya de Tizi-Ouzou s'étend sur 5 837 ha, celui de la commune la commune d'Illoula Oumalou se limite à 166 ha, d'où la nécessité de réaliser de nouvelles plantations pour permettre à cette commune et particulièrement au village Lemsella de devenir un pôle de production et de transformation de la figue, ont souligné les participants à cette rencontre.

Des agriculteurs, rencontrés sur place, ont soulevé, entre autres contraintes au développement de cette filière, le manque d'accès aux vergers et le manque d'intérêt chez les jeunes à cette culture, le vieillissement des vergers et le manque d'information et de formation sur cette culture.

M. Laib les a rassurés de la disponibilité de sa direction à les accompagner.

PORT D'ORAN: 5 millions de tonnes de marchandises traitées au premier semestre 2019

Le volume des marchandises traitées au niveau du port d'Oran durant le premier semestre de l'année en cours a atteint 5 millions de tonnes soit une hausse de 20 %, a-t-on appris auprès de cette entreprise portuaire.

Le volume des marchandises traitées au niveau du port d'Oran est passé de 4 millions au premier semestre 2018 à 5 millions de tonnes au premier semestre de cette année, soit une hausse de 20 %, a-t-on indiqué de même source.

Le volume des marchandises solides a connu, quant à lui, un net recul avec 1.982.323 tonnes durant les six premiers mois de

cette année contre 2.073.771 tonnes durant la même période de l'année d'avant. Le volume des marchandises liquides est passé de plus de 123.000 tonnes au premier semestre 2018 à 168.000 tonnes le premier semestre de cette année.

Par ailleurs, le volume des marchandises diverses a augmenté de 20 % passant de 1.798 million de tonnes (premier semestre 2018) à 2.330.590 tonnes (premier semestre 2019), selon l'EPO.

S'agissant du trafic des voyageurs, une baisse de plus de 63.000 passagers a été enregistrée puisqu'ils n'étaient que 52.557 passagers recensés au premier semestre 2019.

BOUIRA: 28 millions DA pour raccorder le village El-D'Ghaffia au réseau du gaz

Une enveloppe financière de l'ordre de 28 millions de dinars sera allouée pour le raccordement de près de 100 foyers au réseau du gaz dans la localité enclavée d'El D'Ghaffia relevant de la commune d'Oued El Bardi (Sud de Bouira), a-t-on appris hier des services de la wilaya. «Une enveloppe de l'ordre de 28 millions sera consacrée au raccordement de près de 100 foyers dans le village d'El D'Ghaffia qui relève de la daïra d'El Hachimia», a expliqué à l'APS le chargé de la communication de la wilaya, Latrache Ladjel, en réaction à la protestation des citoyens de cette paisible localité. Dans la matinée, les habitants du village El D'Ghaffia ont fermé le siège municipal en guise de protestation contre la dégradation du cadre de vie.

«Les responsables de la Daïra d'El Hachimia se sont déplacés sur les lieux, où ils ont rassuré les citoyens quant au lancement de ce projet afin de raccorder tous les foyers au réseau du gaz», a encore



expliqué M. Latrache. Selon les détails donnés par le même responsable, un réseau de 12 kilomètres sera réalisé pour raccorder les quelque 100 foyers que compte cette localité et ce dans le cadre de la première tranche du projet dont a bénéficié toute la commune d'Oued El Bardi et qui portera sur la réalisation

au total 90 kilomètres de réseau. «Les démarches administratives sont en cours, et le projet sera bientôt confié à l'entreprise réalisatrice afin que celle-ci puisse démarrer les travaux le plus tôt possible», a précisé le chargé de la communication de la wilaya.

Ce dernier avait annoncé en janvier dernier qu'une enveloppe financière d'un milliard de dinars avait été attribuée pour la wilaya de Bouira dans le cadre du fond de garantie des collectivités locales pour la réalisation de 100 km de réseau de gaz en 2019, notamment dans les régions enclavées.

Par ailleurs, le taux de couverture actuelle, en matière de gaz naturel dans la wilaya de Bouira, a dépassé les 86 %.

«Avec la réalisation prochaine des 100 km de réseau de gaz, le taux atteindra les 90 %, ce qui permettra à Bouira d'occuper les premières places au niveau national, en matière de raccordement au gaz», a estimé M. Latrache.

MOSTAGANEM: Tournée nationale d'information au profit des agences de voyage et de tourisme du 25 au 28 septembre



Une tournée nationale d'information sera organisée dans la wilaya de Mostaganem au profit de 15 agences de voyages et de tourisme de différentes wilayas du 25 au 28 septembre en cours, a-t-on appris hier de la directrice du tourisme et de l'artisanat, Hayat Maameri.

Cette manifestation d'information, première du genre, organisée à l'occasion de la journée mondiale du tourisme célébrée le 27 septembre de chaque année, vise la promotion de la destination touristique de la wilaya de Mostaganem très prisée par les familles durant l'année, a-t-on souligné.

Il est prévu, lors de cette tournée, la visite d'hôtels et de résidences touristiques et la collecte d'informations sur les capacités d'accueil, les lieux de divertissement et autres espaces dont le parc d'attraction et de zoologie «Mosta Lnad», la forêt Cap Ivy de Benabdellmalek Ramdane et la zone de sports aquatiques de l'Oued Chelliff.

Les participants à cette virée touristique technique devront visiter des sites historiques et archéologiques de la wilaya par un circuit touristique comportant la colonie «Le lièvre» (1840) à Mazaghran, le jardin d'El Arsa (1964), le mausolée de Sidi Lakhdar Benkhalouf (16e siècle), les vestiges du Derb, d'El Matmar et de Tebbana (1516-1830).

La tournée sera clôturée, selon Mme Maameri, par une réunion avec différents participants à cette manifestation qui porte aussi sur la visite d'une exposition d'artisanat au parc «Mosta Land» et des soirées musicales pour faire découvrir le patrimoine immatériel de la ville de Mostaganem.

Pour rappel, la wilaya de Mostaganem a accueilli, cette saison (1 juin-31 août), 9 millions d'estivants sur les plages et 1,8 million de visiteurs au parc d'attractions «Mosta land» et l'aquaparc de Kharruba.

M'SILA: Mobilisation de plus de 8 milliards DA pour le financement de 58 opérations de développement

Une enveloppe financière de 8,840 milliards de dinars a été mobilisée au titre de l'année en cours pour le financement de 58 opérations de développement dans la wilaya de M'sila, a-t-on appris hier des services de la wilaya.

Puisées des plans sectoriels de développement (PSD), ce montant financera des opérations relevant des secteurs de l'éducation, des ressources en eau, de la santé, des travaux publics de l'industrie et de la formation professionnelle, a précisé la même source détaillant que 26 opérations ont été lancées en chantiers et seront réceptionnées avant la fin du premier semestre de l'année 2020.

Ainsi, 32 autres opérations du même programme sont actuellement en phase de finalisation des procédures précédant le lancement des chantiers, a-t-on noté.

Le délai de réception de 26 opérations est fixé avant la fin du premier semestre de l'année 2020. Ces opérations contribueront à améliorer le cadre de vie des citoyens et à offrir un plan de charge pour les entreprises de réalisation a-t-on conclu.

TISSEMSILT: Cérémonie d'installation du nouveau chef de Sûreté de wilaya

ABED MEGHIT

Le commissaire principal, M. Mohamed Messabis a été installé, mercredi soir, dans ses nouvelles fonctions de chef de la Sûreté de wilaya, en remplacement le commissaire divisionnaire, M. Djamel Benallam.

La cérémonie d'installation du nouveau chef de la Sûreté de wilaya a été présidée par le contrôleur de police, Mohamed Noui Sifi, Directeur de la police aux frontières ex directeur de l'administration générale à la DGSN, représentant du Directeur Général de la DGSN, en présence du wali de Tissemsilt, des autorités civiles, militaires et judiciaires ainsi que des cadres et officiers du corps de police.

Au cours de la cérémonie d'installation, qui s'est déroulée dans la maison de la culture "Mouloud Kacem Nait Belkacem" de Tissemsilt, le représentant du Directeur Général de la DGSN a exhorté le nouveau chef de sûreté de wilaya à poursuivre les efforts entrepris afin de préserver la sécurité du citoyen et de ses biens.

Soulignant que la ressource humaine constitue "l'épine dorsale" de la politique de développement et de modernisation de la Sûreté nationale, M. Sifi a encouragé les jeunes compétences du corps de la police à s'imprégner des expériences de leurs aînés "pour répondre aux attentes des citoyens et du pays".

Le représentant du Directeur Général de la DGSN a rappelé dans son intervention l'essentiel des prérogatives du chef de sûreté de wilaya, qui, dira-t-il, «doit veiller à assurer particulièrement la sécurité et l'ordre public, ainsi que la protection des biens et des personnes».

Prénant la parole lors de la cérémonie, le nouveau chef de sûreté de wilaya a invité la société civile à une plus grande coopération avec ses services. «Le but étant bien sûr de servir comme il se doit, le bien public et les citoyens de cette wilaya», a-t-il déclaré. Enfin, il a promis «de veiller à une application rigoureuse de la loi et de la réglementation en vigueur, mais qu'en même temps il sera ouvert à toutes les propositions et initiatives positives».

Pour sa part et dans sa brève allocution, le désormais ex-chef de sûreté de la wilaya, le commissaire divisionnaire, M. Benallam Djamel, a exprimé sa reconnaissance à l'ensemble des cadres et des responsables à l'échelle de la wilaya, pour le soutien, dira-t-il, qu'ils «m'ont apporté durant son passage à Tissemsilt» souhaitant, au sillage de l'intervention, plein succès au nouveau chef de sûreté de wilaya, le commissaire principal, M. Mohamed Messabis.

L'ancien et le nouveau chefs de sûreté ont réitéré l'engagement à servir le pays en faisant valoir les notions d'État de droit et des droits de l'homme et en veillant à la sécurité des biens et des personnes.

Pour rappel, le Chef de l'Etat Abdelkader Bensalah, avait procédé Lundi dernier, à la nomination de 40 nouveaux chefs de sûreté de wilayas.

TIPASA : Neutralisation d'une bande spécialisée dans le trafic d'héroïne au centre du pays

Une bande de malfaiteurs spécialisée dans le trafic d'héroïne, au niveau de wilayas du Centre du pays, a été mise hors d'état de nuire par la Gendarmerie nationale à Tipasa, a indiqué hier un communiqué de ce corps sécuritaire.

«Près de neuf (9) grammes d'héroïne et des téléphones portables ont été saisis à l'issue de cette opération ayant permis l'arrestation de six individus, tous présentés devant les autorités judiciaires compétentes», est-il ajouté dans le même document rendu public par la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Tipasa. Cette affaire a été mise à jour, est-il précisé, suite à une opération de contrôle d'un taxi par la patrouille de sécurité routière de Daouda, qui après avoir relevé des signes d'agitation chez l'un des passagers, a procédé à une



fouille du véhicule, dans lequel fut trouvé un sac transparent contenant trois doses de poudre blanche, outre une plaquette de kif traité, est-il souligné dans le même communiqué. Les cinq autres éléments de la bande ont été arrêtés à Alger, avec la saisie en leur possession d'une quantité d'héroïne répartie dans de petits sacs prêts à la vente.

TIZI-OUZOU: Près d'un tiers des écoles primaires sans «actes administratifs»

Pas moins de 30% des écoles primaires dans la wilaya de Tizi-Ouzou ne disposent pas d'actes administratifs et sont considérées comme étant construites illicitement, a-t-on appris du président de la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Dahmane Ahcène.

Cette réalité a été constatée après des visites d'inspection effectuées par la commission au niveau de plusieurs écoles des différentes communes de la wilaya. «Nous avons constaté que plusieurs écoles ne disposent même pas de titre administratif et sont donc considérées comme construction illécite», a souligné M. Dahmane.

Une réalité qui, a-t-il expliqué, «empêche les présidents des assemblées populaires communales (APC) d'engager des travaux de réfection sous peine d'être refusés par le contrôle financier et qui, partant, provoque des dégradations au niveau des écoles au fil des années».

A ce propos, le responsable local a appelé les présidents d'APC à se «rapprocher des services des domaines pour entamer les opérations de régularisation des structures scolaires pour pouvoir y effectuer les travaux de réfection nécessaires».

M. Dahmane a indiqué, à ce propos, qu'il sera demandé au chef de l'exécutif local lors de la session de l'APW prévue le 30 septembre en cours «une dérogation pour permettre aux P/APC d'engager les travaux» au niveau des écoles. Il sera également procédé, a-t-il



ajouté, «à la demande de subvention financière pour la réalisation de 40 cantines scolaires et de 100 classes de cours à titre d'extension au sein des écoles existantes».

La rentrée scolaire au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou a été marquée par la montée au créneau de plusieurs associations de parents d'élèves qui avaient empêché leurs progénitures à

rejoindre leurs écoles pour réclamer de «meilleures conditions de scolarité» pour leurs enfants.

De son côté, le directeur local de l'éducation, Ahmed Lalaoui, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que ses services «sont prêts à assurer l'encadrement pédagogique nécessaire, en moyen humain et en fournitures au niveau de toutes les écoles».

SAÏDA: Distribution prochaine de plus de 2.000 logements publics locatifs

Plus de 2.000 logements de type public locatif seront prochainement «distribués au niveau de la ville de Saïda, a-t-on appris, dimanche, du chef de daïra, Khelil Saïd.

Ces logements seront distribués au profit des populations des quartiers Chahid Abdellah Argoub, et de Boukhors, situés au chef-lieu de la wilaya, selon la même source qui explique que les travaux d'aménagement extérieur connaissent un rythme d'avancement appréciable. En revanche, les huit brigades chargées des enquêtes, installées en mars dernier, sont sur le terrain pour enregistrer toutes les remarques et observations qui seront faites par les demandeurs de logements au

niveau du chef lieu de wilaya, a ajouté la même source. Selon les services de la daïra de Saïda, il a été procédé, durant l'année écoulée, à la distribution de 2.224 logements publics locatifs et 1.470 autres logements dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire dans la ville. Il est prévu, la distribution de 4.000 logements de type publics locatifs, en cours de réalisation au niveau de la daïra de Saïda et qui devraient être livrés fin 2020, a annoncé le chef de Daïra. OPGI dénombre près de 24.000 logements de type public locatif dans la wilaya de Saïda, qui ont été attribués dont plus de 6.000 unités. Le reste est en cours de réalisation, a-t-on relevé de même source.

TISSEMSILT: 15 nouvelles spécialités de formation pour répondre aux besoins du marché du travail

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tissemsilt sera renforcé, lors de la prochaine rentrée de septembre, par 15 nouvelles spécialités et ce pour répon-

dre aux besoins du marché du travail de la région, a-t-on appris, dimanche, du directeur de ce secteur.

Khaled Belkharoubi a indiqué à l'APS que ces spécialités concernent «la culture des plantes médicinales et aromatiques et les herbes», «la sculpture et le montage de la pierre et du marbre», «des voies et réseaux multiples», «l'entretien des équipements informatiques», ainsi que «l'hôtellerie, la restauration et les services de cafétéria», «la restauration et les services hôteliers», «la préparation des produits gras», «la transformation des céréales», et «la gestion et la sécurité des réseaux informatiques».

Le secteur verra également l'ouverture de spécialités concernant «l'alimentation en eau potable», «l'entretien des piscines», «l'environnement», «l'hygiène, la collecte et le tri des déchets», «tissage et couture» et «conduite des engins des travaux publics». Ces nouvelles spécialités ont été initiées dans le cadre du conseil de

wilaya de partenariat, qui regroupe différents secteurs et définit les besoins réels du marché du travail dans la région, notamment dans les domaines qui connaissent une dynamique, comme l'agriculture, l'hydraulique, la construction, le tourisme, les télécommunications ainsi que la PME/PMI.

Le même responsable a souligné que la nouvelle stratégie adoptée par le secteur durant les deux dernières années, focalise sur la mise en place de nouvelles spécialités professionnelles, liées essentiellement à la dynamique économique que la région observe.

D'autre part, plus de 4.470 nouvelles places pédagogiques ont été créées pour la nouvelle rentrée professionnelle, prévue le 29 septembre prochain, dont 1.325 places pour la formation résidente, 1.570 places pour l'apprentissage, 60 places pour la formation itinérante, 210 places pour les cours du soir et 660 places pour la formation d'initiation primaire. En

outre, 120 places pédagogiques ont été réservées pour les femmes au foyer, ainsi que 25 places pour les pensionnaires des maisons d'arrêt et 180 places pour le milieu rural, en plus de 25 places dans le cadre des accords initiés avec les partenaires du secteur. En prévision de la prochaine rentrée, la direction chargée du secteur a initié un programme de sensibilisation très dense, qui comprend l'organisation de rencontres et de caravanes d'information, ainsi que des portes ouvertes au niveau des établissements de jeunes et les zones reculées, l'initiation d'émission radiophoniques pour mettre en évidence les nouveautés du secteur dans la wilaya.

La wilaya de Tissemsilt dispose de 10 centres de formation professionnelle et d'apprentissage et un institut national spécialisé, accueillant quelque 6.000 stagiaires répartis dans 20 spécialités professionnelles, rappelle-t-on.

INDONÉSIE: Émeutes en Papouasie, des bâtiments incendiés

De nouvelles émeutes ont éclaté en Papouasie hier et plusieurs bâtiments ont été incendiés à Wamena dans le centre de cette province d'Indonésie agitée par des violences depuis la mi-août, ont rapporté les médias.

Depuis des incidents racistes contre la population mélanésienne, des manifestations et des émeutes parfois meurtrières se sont succédés en Papouasie et ont aussi relancé les appels à un référendum pour l'indépendance. Le siège du département de Wamena, ville du centre montagneux de la Papouasie, a été détruit par un incendie ainsi que d'autres bâtiments et magasins lundi matin après une manifestation.

Une centaine de lycéens et d'étudiants s'étaient rassemblés pour protester contre des propos racistes attribués à un enseignant.

A Jayapura, la ville la plus importante de Papouasie, des étudiants s'étaient aussi rassemblés devant une université pour une manifestation contre le racisme.

Des heurts ont eu lieu avec la police qui a fait des tirs de sommation en voulant les déplacer vers un autre site. A Wamena, «des bâtiments publics et des magasins ont été endommagés et brûlés», a-t-il confirmé le porte-parole de la police Dedi Prasetyo.

Mais «les forces de sécurité ont pris des mesures pour empêcher que les émeutes ne prennent de l'ampleur», a-t-il noté.

Depuis le 19 août, de nombreuses localités de Papouasie ont connu des manifestations, certaines dégénérant en émeutes avec des bâtiments incendiés et des affrontements avec



les forces de l'ordre. Les troubles ont débuté en réaction à des incidents racistes contre des étudiants papous à Surabaya, la deuxième plus grande ville d'Indonésie sur l'île de Java.

Ils ont ensuite relancé les revendications pour un référendum sur l'indépendance.

Le bilan des violences a fait l'objet d'informations contradictoires. Selon le gouvernement, cinq civils ainsi qu'un soldat ont été tués et 15 résidents ainsi que deux policiers blessés. Mais des médias locaux et des groupes séparatistes évoquent plus de victimes.

La semaine dernière, trois per-

sonnes, dont un adolescent et un jeune enfant, ont été tués dans le district de Puncak (Papouasie occidentale) au cours d'une fusillade entre les forces armées et des séparatistes, selon l'armée.

La Papouasie connaît une rébellion indépendantiste sporadique contre le gouvernement indonésien qui a pris le contrôle de cette région riche en ressources naturelles dans les années 1960 après la colonisation néerlandaise.

La partie orientale de l'île est occupée par la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Etat indépendant depuis 1975.

KENYA: 6 élèves tués et plusieurs autres sous les décombres

Six élèves ont été tués, quatre grièvement blessés alors que plusieurs autres sont encore sous les débris d'une salle de classe de la Precious Talent School de Nairobi qui s'est effondrée hier, à Nairobi, selon des médias locaux.

Les élèves, tous de bas âge, ont été surpris par l'effondrement du toit du bâtiment de deux étages dans la région de Ng'ando, comté de Nairobi, vers 7 heures locales, selon les premiers éléments de l'enquête.

Des images télévisées ont montré des équipes de secours de la Croix-Rouge du Kenya, des enseignants, des habitants et d'autres habitants du Bon Samaritain en train de fouiller dans les débris et de soulever des blocs pour sauver les enfants pris au piège.

Certains des sauveteurs ont utilisé des outils rudimentaires, notamment des bâtons, pour déterrer les débris sous le regard désespéré de nombreux parents.

ÉTATS-UNIS: 3 personnes retrouvées mortes à Pittsburgh

Trois personnes ont été retrouvées mortes de cause inconnue et quatre autres ont été hospitalisées à Pittsburgh, dans l'Etat américain de Pennsylvanie (nord-est), ont annoncé dimanche les autorités locales.

Toutes les victimes portaient des bracelets de papier orange, a précisé la police.

L'incident a débuté autour de 02h00 du matin heure locale (06h00 GMT) lorsque les urgences ont reçu l'appel d'un homme inconscient à l'intérieur dans un immeuble du quartier de South Side, a indiqué un responsable de la sécurité publique.

Cinq des sept victimes ont été retrouvées dans un appartement, une autre dans l'ascenseur de l'immeuble et la dernière dans une rue avoisinante, selon la police.

L'état de santé des personnes hospitalisées s'échelonne de grave à critique.

La police tente de collecter des informations auprès de quiconque aurait participé ou entendu parler d'une fête ou d'un événement au cours duquel les invités auraient reçu des bracelets orange.

MIGRANTS: Une ONG appelle les Européens à mettre en place un mécanisme de débarquement pérenne

L'ONG «SOS Méditerranée» a appelé les Etats européens à mettre en place un mécanisme de débarquement pérenne alors que s'ouvre, lundi à la Valette, un sommet réunissant les ministres de l'Intérieur de cinq pays de l'Union européenne (UE) pour discuter d'un mécanisme durable de répartition des migrants, un dispositif visant à mettre fin aux négociations au cas par cas à chaque sauvetage opéré en Méditerranée.

L'Organisation a affirmé suivre «avec attention» la volonté d'une coalition d'Etats européens élaborant une approche coordonnée pour prendre en charge les personnes secourues en mer. «Réunis

aujourd'hui à La Valette, les ministres de l'Intérieur ont l'opportunité d'exprimer leur solidarité avec les états côtiers, et de mettre en place un mécanisme partagé, prévisible et pérenne de débarquement, conforme à ce que requiert le droit maritime et international», a estimé SOS Méditerranée, dans un communiqué, affirmant qu'il s'agirait là d'un premier pas vers une amélioration de la situation en Méditerranée centrale, où trop de gens continuent de mourir en raison du manque de navires dédiés au sauvetage, et de l'absence de coordination des opérations de recherche et sauvetage». Selon l'ONG, «la

pratique récurrente des Etats européens, qui négocient la relocalisation des personnes secourues en mer au cas par cas et pendant des jours, avant de les autoriser à débarquer, est inacceptable et en totale contradiction avec le droit maritime et international».

L'Organisation humanitaire a par ailleurs annoncé que l'Italie a autorisé le débarquement de 182 migrants secourus en Méditerranée. L'Océan Viking, navire humanitaire de sauvetage affrété par SOS Méditerranée et opéré en partenariat avec Médecins Sans Frontières (MSF), a reçu dimanche soir, l'instruction des autorités ita-

liennes de se diriger vers Messine (Italie) pour débarquer 182 rescapés.

C'est la deuxième fois en une semaine que les autorités italiennes ouvrent un port à des personnes vulnérables secourues en Méditerranée centrale par un navire humanitaire de sauvetage, affirme l'ONG qui a salué la décision des autorités italiennes.

«Bien que celle-ci survienne après plusieurs jours d'attente, elle met fin à une souffrance inutile et répond aux exigences du droit maritime et international, qui stipule qu'un sauvetage prend fin lorsque les personnes secourues sont débarquées en lieu sûr, indique l'organisation.

INDONÉSIE/CRASH 2018: Des problèmes dans la conception du 737 MAX8 mis en cause



Les autorités indonésiennes estiment, dans les conclusions préliminaires d'un rapport, que des problèmes dans la conception du 737 MAX8 ont joué un rôle important dans le crash de l'appareil de Lion Air du même modèle au large de l'Indonésie en 2018, ont rapporté des médias. Ce rapport, qui devrait être publié officiellement début novembre, impute aussi l'accident à une série d'erreurs de pilotage et à des problèmes de maintenance, relèvent les mêmes sources.

La tragédie de Lion Air a entraîné la mort de 189 personnes, tandis que le crash du vol 302 d'Ethiopian Airlines, également un 737 MAX8, quelques mois plus tard, a fait 157 victimes. Ce modèle de Boeing est toujours cloué au sol depuis six mois.

Conçu spécialement pour le 737 MAX, le système antidécrochage MCAS, a été mis en cause par les enquêtes préliminaires sur les deux accidents. Les enquêteurs indonésiens pourraient encore modifier leurs conclusions, qu'ils ont partagées pour l'instant avec les autorités américaines de l'aviation (FAA) et de la sécurité dans les transports aériens. A rappeler que l'avionneur américain avait procédé au début de l'été à la révision des avions Boeing 737 MAX8 et avait dû par moment clouer au sol les avions en question.

TUNISIE: Un policier poignardé à mort et un militaire blessé

Un policier a été tué et un militaire blessé hier, d'un coup de couteau à proximité de la Cour d'appel de Bizerte, 70 km au nord de Tunis, a annoncé le ministère tunisien de l'Intérieur.

L'assaillant qui a été arrêté a également blessé un militaire, indique un communiqué du ministère cité par l'agence d'information TAP. Les

enquêtes se poursuivent pour élucider les causes de cette attaque.

Cet acte de violence intervient une semaine après le premier tour de l'élection présidentielle anticipée qui a vu l'indépendant Kais Saïd arrivé en tête avec 620 711 voix (18,4%), devant de 2,8% des voix, Nabil Karoui, candidat du parti Qalb Tounes (Au coeur de la

Tunisie) qui a recueilli 525 517 (15,6%). Ils s'affronteront au deuxième tour dont la date n'a pas encore été fixée.

Il coïncide aussi avec l'annonce des décisions de justice concernant les recours intentés contre les résultats préliminaires de l'élection présidentielle anticipée qui devrait avoir lieu, lundi.

TLEMCCEN:

Placement de 316 nouveaux diplômés de la santé à travers les établissements de santé



Au total, 316 nouveaux diplômés de la santé ont été installés dimanche à travers les établissements de santé de la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris d'un communiqué de la direction de la santé et de la population. Il s'agit de 23 sages femmes, 79 infirmiers, 150 aides soignants, 10 laborantins, 10 spécialistes en soins naturels et physiologiques, 25 agents en radiologie et imagerie médicale, 3 paramédicaux, 3 assistants sociaux, 5 spécialistes en protection médicale, 5 nutritionnistes, 2 agents médicaux en santé publique et autres agents de réparation de prothèses de membres artificiels, selon la même source.

Ces diplômés de l'institut supérieur de la formation des sages femmes de Tlemcen répartis à travers les établissements de santé de la wilaya suivant les besoins de chaque structure de santé contribueront à palier le déficit enregistré dans le domaine paramédical, notamment au niveau des polycliniques des régions enclavées, selon le communiqué. L'opération d'installation de ces nouveaux diplômés sortants a accordé la priorité aux diplômés ayant obtenu les meilleurs notes à rejoindre les lieux de travail de leur choix au niveau des établissements de santé de la wilaya, a-t-on souligné, rappelant que les cadres recrutés ont suivi une formation théorique et pratique de 3 et 5 ans.

BATNA:

La maison des associations transformée en centre de dépistage de l'autisme



La maison des associations se trouvant au pôle urbain Hamla 1 de la ville de Batna sera transformée en centre de dépistage de l'autisme, ont indiqué dimanche les services de la wilaya.

La décision a été prise suite à une récente inspection par le wali Farid Mohamedi de cette infrastructure restée inexploitée depuis sa réalisation depuis un certain temps, selon la même source qui a indiqué que le même responsable a donné des instructions pour équiper cette structure qui comptera, notamment un centre de rééducation motrice aux enfants atteints infirmité motrice d'origine cérébrale (IMC).

Cette mesure évitera aux parents d'enfants atteints d'IMC de se déplacer vers le service de rééducation motrice qui se trouve à l'établissement hospitalier de maladies mentales de la ville d'El Madher, selon la même source.

Les parents des enfants souffrant de cet handicap appellent depuis plusieurs années les autorités locales à mettre en place pareille structure.

Ils ont réitéré leur préoccupation au wali durant sa visite au centre psychopédagogique Batna-1 à l'occasion de la récente rentrée scolaire.

MESURES AU PROFIT DU SUD ET DES HAUTS-PLATEAUX : Les syndicats de la santé se félicitent

Les principaux syndicats relevant du secteur de la santé «se sont félicités» dimanche des mesures, annoncées la veille par le gouvernement, au profit des médecins exerçant dans le Sud du pays et les Hauts-plateaux, considérant qu'elles traduisent «une volonté politique», tout en plaidant pour leur application effective sur le terrain.

«Pour peu qu'elles ne soient pas des effets d'annonce, ce sont des décisions très positives et nous les avons revendiquées depuis longtemps.

Le Gouvernement s'est finalement rendu compte du vide existant en matière de spécialistes de la santé dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux», a d'emblée commenté, dans une déclaration à l'APS, le président du Conseil national de l'Ordre des médecins algériens, Dr Mohamed Berkani Bekkat. Tout en considérant que les mesures annoncées traduisent «une volonté politique» des autorités, ce dernier s'est notamment félicité de la revalorisation du salaire des praticiens, de la levée du gel sur les projets relevant du secteur de la santé et des dispositions inhérentes au service civil.

Cela étant, il a suggéré, s'agissant de la revalorisation du salaire, d'y apporter «plus de visibilité et de clarté», dans la mesure où, s'est-il interrogé, «il s'agit-il de savoir si cette mesure concerne le salaire de base ou bien les indemnités, lequel cas elle serait moins intéressante».

Tout en relevant également «l'importance» des incitations au profit du secteur privé, Dr Bekkat a déploré, néanmoins, que «les partenaires sociaux n'aient pas été associés au préalable pour les décisions prises», plaidant pour la nécessité «d'en informer les professionnels de la santé».

«Cela étant, l'essentiel est que ces mesures aient été prises car la santé devrait toujours être au centre des préoccupations du Gouvernement.

Elle a un coût certes, mais également un prix», a conclu Dr Bekkat.

«Il était temps, tant mieux.

Cela nous conforte sur l'existence d'une volonté politique», a déclaré, de son côté, le président du Syndicat national des Praticiens spécialistes de la Santé publique (SNPSP), Dr Mohamed Yousfi, rappelant «avoir soumis toutes depuis très longtemps ces propositions, à tous les niveaux de responsabilités et à maintes reprises».

Pour le représentant de ce corps de praticiens, premiers concernés par le service civil, il s'agit, à présent, «de mettre en pratique ces décisions», estimant que l'application de ce régime a été jusque-là «anticonstitutionnelle», défendant l'idée d'une «couverture



spécialisée pour toute l'Algérie».

«Il faut savoir que le coût du service civil est plus élevé que celui des mesures incitatives annoncées par le Gouvernement», a assuré le président du syndicat, considérant qu'en plus du salaire, les pouvoirs publics sont appelés à prévoir d'autres mesures à même de «consolider» celles préconisées samedi, citant, entre autres, l'accès aux billets d'avion ainsi que des dispositions sur le plan social.

«Allègement» de la charge des praticiens...

En outre, l'intervenant suggère la nécessité d'«alléger» la charge du praticien exerçant dans le Sud ou les Hauts-Plateaux, à travers la mise en place d'un «pool» de médecins dans la même spécialité.

Abordant la décision relative à la levée du gel des projets relevant du secteur, Dr Yousfi a tenu à reconnaître que «beaucoup de choses ont été réalisées ces dernières années s'agissant de la dotation de plusieurs régions du pays de plateaux techniques importants».

En revanche, «c'est l'investissement en matière de ressources humaines qui n'a pas suivi», a-t-il regretté, à ce propos. Il a, par ailleurs, tenu à rappeler les revendications toujours pas été satisfaites, citant notamment la mise en conformité de la prime d'intéressement, parallèlement à l'évolution du grade du praticien ainsi que l'amendement de certaines clauses du

statut particulier des spécialistes, estimant que ce texte réglementaire est «le plus pénalisant de la Fonction publique».

«Si toutes les mesures incitatives seront effectives, les médecins qui envisagent de s'installer dans le secteur privé ou d'exercer à l'étranger y réfléchiront désormais à deux fois avant de se décider», a conclu le président du SNPSP, conviant le Gouvernement à «libérer» le reste des dossiers à prendre en charge.

A l'instar de ses confrères, le Président du Syndicat national des Praticiens de la Santé publique (SNPSP), Dr Lyes Merabet, a salué la levée du gel des projets à l'actif du secteur de la santé, considérant qu'elle est de nature à «renforcer le maillage déjà existant» dans le Sud et les Hauts-plateaux. De même que l'encouragement du secteur privé à s'y développer ainsi que les facilités accordées aux praticiens pour leur formation.

Pour autant, il tient à souligner que «l'accès aux soins doit être assuré pour tous et de manière équitable», appréhendant que ces mesures «créent un déséquilibre entre les différentes régions du pays eu égard à l'offre de soins qui leur est présentée».

«Les régions enclavées du Centre, de l'Est et de l'Ouest du pays doivent être tout autant prises en charge», a-t-il explicité, avant de regretter la non association des partenaires sociaux à ce sujet.

BATNA:

Lancement des journées médico-chirurgicales au profit des enfants présentant des malformations congénitales

L'établissement public hospitalier (EPH) de la commune de Ain Touta (Batna) accueille depuis aujourd'hui dimanche des journées médico-chirurgicales destinées aux enfants présentant des malformations congénitales du tube digestif et des voies urinaires sous la supervision d'une équipe médicale de Constantine dirigée par le Pr. Hichem Choutri, à indiqué le directeur de l'EPH, Noureddine Nefissi.

Cette initiative, qui va se poursuivre jusqu'au 25 septembre en cours, s'inscrit dans le cadre d'un accord de jumelage entre l'EPH de Ain Touta (Batna) et l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) de Sidi Mabrouk

(Constantine) lequel prévoit d'opérer des malformations congénitales gastro-intestinales et urinaires chez les enfants, a ajouté la même source.

Quinze (15) enfants présentant ce type de malformations sont programmés pour subir une chirurgie laparoscopique mini-invasive, d'une durée de 5 à 6 heures chacune, a précisé la source, soulignant que le Pr. Choutri est accompagné de son équipe médicale au grand complet ce qui permettra également de procéder à des interventions ordinaires au profit de 35 autres enfants.

Les journées chirurgicales interviennent après le grand succès remporté par

les journées médico-chirurgicales abritées par l'établissement public hospitalier d'Ain Touta au cours desquelles des opérations de chirurgie générale et pédiatrique ont été pratiquées, a rappelé la même source.

Cette initiative vise à renforcer la formation continue des médecins spécialistes en chirurgie pédiatrique de l'hôpital Ain Touta ainsi que le traitement des malformations congénitales des appareils digestif et urinaire des enfants de la commune de Ain Touta et des daïras voisines, notamment Seggana et Barika.

A noter que l'élaboration des dossiers des bénéficiaires de ces opérations chirurgicales a été effectuée



entre les établissements de santé de Batna et Constantine par le biais de la télé-médecine, a ajouté le même responsable.

AGRESSIONS CONTRE LES PERSONNELS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ: Miraoui : «Des mesures d'urgence pour faire face au phénomène»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui a fait état d'une série de mesures «d'urgence» prise pour faire face au phénomène des agressions contre les personnels des établissements de santé, un phénomène qui a connu une hausse «effrayante» avec 1922 cas d'agressions physiques et 27909 agressions verbales enregistrées au cours du premier semestre de l'année 2019 au niveau national.

Dans une déclaration à l'APS, le ministre a précisé que ces mesures portaient sur l'organisation des services accueillant les patients et leurs accompagnateurs, la formation des agents de sécurité au niveau de ces établissements et des instructions données aux responsables des établissements relevant du secteur en vue d'ester en justice les auteurs de ces actes.

Se disant «consterné» par ce nombre «effrayant» d'agressions commises à l'encontre de personnel qui «veillent constamment sur la santé du citoyen», le premier responsable du secteur de la santé a rappelé que «626 affaires judiciaires avaient été engagées par les établissements contre les auteurs d'agressions sur le personnel du secteur ou de la dégradation des biens publics».

Dans le même sillage, le ministre a condamné toute forme de violence qui est «un comportement étranger à la société algérienne», qui prend pour cible les personnels de la santé, et ce que ce soit des agressions corporelles, verbales ou morales, notamment au niveau des urgences médicales et lors de la permanence de nuit.

Par ailleurs, M. Miraoui s'est interrogé sur la différence dans le comportement des citoyens dans les secteurs, public et privé, ajoutant qu'au moment où les accompagnateurs du patient agressent pour les raisons les plus simples les employés du secteur public en dépit des soins gratuits qui leur sont prodigués, cette même catégorie de citoyens «se comporte correctement au niveau du secteur privé». Il a appelé à ce



propos à «faire des études sociologiques en vue de connaître les raisons derrière cette différence». Le ministre a affirmé aussi que son département «veille au renforcement des unités d'urgences médicales d'agents de sécurité en nombre suffisant, à l'amélioration de l'accueil, tout en humanisant le service au niveau des établissements de la santé». M. Miraoui a instruit également les directeurs et les gestionnaires des établissements sous tutelle pour «ester en justice toute personne osant commettre des actes de violence quel qu'en soit le motif», appelant les responsables à «constituer obligatoirement l'administration en tant que

partie civile impliquée dans tout incident produit à l'intérieur des établissements de santé». Dans la même optique, M. Miraoui a annoncé «la formation des agents de sécurité par le secteur et l'installation élargie des équipements de surveillance au niveau des établissements de santé notamment dans les services d'urgences, outre la consécration d'espaces d'attente pour les accompagnateurs de malades de façon qu'ils soient isolés des salles de soins et des salles d'attente réservées aux malades». «Le ministère œuvre au renforcement des équipes d'urgences et des services de permanence pour détendre la situation dont souffrent plusieurs éta-

blissements, de même qu'il veille à la réception accélérée des services d'urgences en cours de réalisation pour atténuer la charge constatée dans certaines structures», a-t-il souligné. Plus explicite, le ministre a mis l'accent sur «l'impératif de poursuivre les efforts afin de mettre en service 24h/24h les polycliniques, et sensibiliser les citoyens à la nécessité d'y recourir notamment lorsqu'il s'agit de soins de premier degré». Le premier responsable du secteur de la Santé a fait état, par ailleurs, «d'un projet en cours d'évaluation portant sur la possibilité de recourir à la signature de conventions avec des entreprises de gardiennage compétentes conformément à la loi».

Pour optimiser les prestations de service, relever les insuffisances et prendre en charge bien des préoccupations, le département de la Santé a exhorté l'ensemble des superviseurs des établissements sous tutelle à ouvrir des pages sur les réseaux sociaux devant constituer une plateforme où les citoyens peuvent s'exprimer en toute liberté, et permettant de relever ainsi les préoccupations à étudier au niveau de l'administration centrale.

S'agissant de la coordination de l'action avec les dispositifs de la sécurité, M. Miraoui a mis en évidence l'impératif de «doubler d'efforts et d'accroître la coopération entre les deux parties», à travers l'installation de centres de police à l'intérieur même des établissements de santé et l'intensification des patrouilles des unités de la Gendarmerie nationale au niveau des cliniques situées en dehors des régions urbaines».

VIOLENCES EN MILIEU HOSPITALIER:

Les services des urgences et d'obstétrique les plus touchés

Les services des urgences médicales et d'obstétrique sont les plus touchés par les violences physiques ou verbales en milieu hospitalier, commises par les accompagnateurs des malades dans 90% des cas, selon différents acteurs du secteur.

Si d'aucuns imputent les agressions à l'encontre des personnels des services des urgences médicales et d'obstétrique à la pression qu'ils subissent face à la demande croissante induite par les mutations socio-culturelles et économiques opérées au sein de la société, d'autres l'attribuent au manque de moyens, à la désorganisation qui règne dans certains établissements hospitaliers et à l'apparition de comportements étranges chez certains patients et accompagnateurs.

L'Établissement hospitalier public Salim-Zemirli d'El-Harrach se trouvant à proximité de plusieurs agglomérations, son service des urgences médico-chirurgicales est en première ligne, a estimé son directeur, Abdelhamid Bouche-louche, précisant que l'établissement, de par son emplacement, reçoit les accidentés de la route et les blessés dans des rixes entre groupes de jeunes. Certes, les agressions à l'encontre du personnel de cet établissement ont baissé, mais il n'en demeure pas moins que le phénomène «persiste», a affirmé le responsable, indiquant que l'administration avait maintes fois fait appel aux services de sécurité pour mettre un terme aux agressions commises par les accompagnateurs à l'encontre du personnel. Et d'ajouter que toutes les mesures prises par l'administration en ce sens, à savoir les campagnes de sensibilisation, le changement des agents de sécurité, l'amélioration des conditions et des moyens de travail dans le pavillon des urgences, au bloc opératoire et dans le service d'imagerie, et l'installation de caméras de surveillance, n'ont pas encore permis de venir à bout de ce phénomène qui n'épargne ni le personnel ni le matériel. Le responsable a, en outre, fait savoir que l'administration a eu recours à la Justice et que les auteurs d'actes de dégradation des biens de l'établissement ont été condamnés à la prison. Quant aux affaires individuelles de violences à l'encontre des personnels hospitaliers, il a signalé que «de nombreuses victimes finissaient par retirer leurs plaintes par crainte de représailles».

Pour M. Abdeslam Bannana, directeur général du CHU Mustapha-Pacha (Alger), le plus grand établissement hospitalier du pays qui reçoit des malades de toutes les wilayas, le phénomène de violences et d'agressions en milieu hospitalier est «étranger à la société algérienne».

Sa propagation, au cours des dernières années, est due à plusieurs facteurs, notamment «la pression sur les services des urgences où 80% des cas admis ne représentent pas de

véritables urgences», a-t-il expliqué. «Hormis quelques rares cas, l'établissement n'enregistre pas d'agressions physiques», a-t-il rassuré, rappelant que les agressions étaient surtout le fait des accompagnateurs des malades.

M. Bannana explique l'absence de ces agressions physiques par l'emplacement de l'hôpital qui se trouve «à proximité d'un commissariat de police et son renforcement en agents de sécurité», alors que les agressions verbales demeurent le comportement caractérisant certains citoyens, tandis que des comportements «inappropriés» émanent d'employés du secteur ayant subi ce type d'agressions.

CHU de Beni Messous, un modèle d'un hôpital où les cas d'agressions sont quasi inexistant

Le Centre hospitalo-universitaire (CHU), Issad Hassani de Beni Messous est un hôpital «où les cas d'agressions physiques sont quasi inexistant», à la faveur des grands espaces dont jouit l'établissement hospitalier, dédiés à l'organisation du parking, dès l'entrée à l'intérieur de l'hôpital, jusqu'à la prestation des services au patient et l'organisation du service des urgences selon les cas de gravité, a révélé son Directeur, M. Boufassa. Plus explicite, le responsable du CHU de Beni Messous indique avoir organisé les urgences médico-chirurgicales par l'ouverture de trois (3) espaces, le 1er dédié aux urgences médicales ne nécessitant pas une longue attente et prenant en charge le patient dès son arrivée. Le 2e espace est quant à lui, dédié aux urgences moins graves, prenant en charge le patient en un temps ne dépassant pas une demi-heure, tandis que le 3e est dédié aux cas bénins, où le patient peut attendre une heure ou plus. Les mesures suscitées ont été accueillies favorablement par les citoyens qui s'y sont habitués, se réjouit le même responsable.

L'administration a également aménagé des lieux pour les personnes accompagnant les patients, notamment un jardin au sein de l'hôpital en y installant des bancs, en sus de la formation d'agents de sécurité et l'installation de caméras de surveillance et l'amélioration de l'éclairage.

Ainsi, poursuit M. Boufassa, l'établissement s'est prémunie à 90% des agressions, notamment physiques, tandis que les agressions verbales persistent toujours. Le chef de service psychiatrie au CHU Mustapha Pacha, Pr Tayeb Benothmane a estimé, de son côté, qu'en dépit du fait que le phénomène de violence n'épargne aucun pays de par le monde, il n'en demeure pas que son accroissement dans les établissements de santé en Algérie est désormais «un fardeau qui pèse sur la société, entravant même le travail des établissements, notamment lorsque la situation tourne



à l'agression physique». A ce propos, M. Benothmane précise que la famille du patient ou les personnes qui l'accompagnent, dès qu'ils sont informés de la non-disponibilité d'un lit ou de l'impossibilité de prendre en charge le patient sauf par un autre établissement, rejettent les solutions proposées et se livrent à des incivismes en s'en prenant à tout ce qui relève de l'établissement, a-t-il déploré. Le même spécialiste a appelé les pouvoirs publics à «l'impératif d'effectuer un travail sérieux et une étude approfondie, tout en faisant preuve de plus de vigilance par le corps médical et paramédical et à sécuriser les établissements». Qualifiant ce phénomène de «social», le chef de service pédo-psychiatrie au niveau de l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) de Cheraga, Pr.

Abdelmadjid Thabti impute la violence à plusieurs facteurs, tels que le chômage, la dégradation du pouvoir d'achat et au autres pressions quotidiennes dont pâtit le citoyen. Pr. Thabti a appelé à cette occasion, à la nécessité d'«une consolidation du dialogue pour trouver les solutions appropriées, par souci de préserver les acquis».

A son tour, le président du Syndicat national des médecins généralistes, Dr.

Abdelhamid Salah Laouar a rappelé que tous les syndicats du secteur avaient déjà tiré la sonnette d'alarme depuis 2010, face à ce phénomène et n'avaient cessé depuis, d'appeler à «la prise de mesures efficaces pour sécuriser les établissements de santé et les renforcer en moyens matériels et humains pour faire face au phénomène».

Troubles du sommeil chez l'enfant

Chez les enfants, les troubles du sommeil s'expriment essentiellement par des difficultés à s'endormir, des réveils nocturnes ou un réveil matinal précoce. Lorsqu'ils se répètent, ils provoquent une somnolence et une irritabilité dans la journée. Ils nuisent parfois au développement de l'enfant.

Quelles sont les causes des troubles du sommeil chez l'enfant ?

Les troubles du sommeil peuvent avoir plusieurs types de causes :

-Des infections ORL (nez, gorge, oreilles) ou des troubles digestifs qui entraînent parfois des troubles du sommeil passagers ;

-Un non-respect du rythme naturel de l'enfant ou une irrégularité des horaires ;

-Une chambre inconfortable, un changement de lieu ou le non-respect des rituels du coucher ;

-Des difficultés familiales ou scolaires : par exemple les problèmes de couple des parents, ou la maladie de l'un d'entre eux ;

-Des problèmes dans la relation affective entre l'enfant et ses parents : par exemple, indifférence ou surprotection, parents anxieux ou trop rigides.

Que faire en cas de cauchemar ou de terreur nocturne ?

Les rêves et les cauchemars surviennent plutôt dans la deuxième partie de la nuit, pendant les phases de sommeil paradoxal qui jouent un rôle important dans la mémorisation des connaissances. Les rêves de votre enfant sont le plus souvent liés aux événements survenus au cours de sa journée. Au fur et à mesure qu'il grandit et qu'il se développe intellectuellement, votre enfant fera des rêves de plus en plus élaborés qui lui permettront de régler de manière symbolique ses angoisses et ses peurs.

À l'inverse des terreurs nocturnes, un enfant qui fait un cauchemar se réveille, reconnaît ses parents et, le lendemain, se souvient de l'avoir fait et peut parfois le décrire. Des cauchemars occasionnels permettent à l'enfant d'évacuer les tensions de la journée. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter. S'il ne se rendort pas et qu'il se met à pleurer, allez-le voir, calmez-le avec un câlin, il a besoin de sentir que vous êtes là pour se rendormir paisiblement. Le lendemain, parlez-en avec lui, avec des mots simples. Essayez de le rassurer, par exemple en lui

racontant un de vos cauchemars, pour qu'il n'ait pas peur d'aller se coucher le soir suivant.

Des cauchemars intenses et répétés peuvent être le signe d'une anxiété plus profonde (par exemple la peur d'aller à l'école). Dans ce cas, n'hésitez pas à en parler à votre pédiatre.

Les terreurs nocturnes

Les terreurs nocturnes ne sont pas des cauchemars. Elles sont fréquentes chez les enfants et surviennent plutôt en début de nuit (moins de trois heures après l'endormissement) pendant le sommeil profond. L'enfant semble réveillé, il s'agite, il crie, il est en sueur, mais en réalité il dort. Cet état n'est que passager, l'enfant se calme rapidement et continue sa nuit sans se réveiller. Il ne se souviendra pas de cet événement. Ne le réveille pas au risque de le perturber, et ne lui en parlez pas le lendemain. Ces terreurs nocturnes n'expriment aucune angoisse.

Comment soigner les troubles du sommeil chez l'enfant ?

Veillez à respecter les règles de base qui favorisent le sommeil, même en cas de changement d'habitudes. Un rythme régulier, de jour comme de nuit, est particulièrement important dans la prise en charge des troubles du sommeil chez le nourrisson comme chez l'enfant. Un endroit confortable, des objets familiers et votre présence rassurante l'aideront à dormir paisiblement.

Si le problème persiste plus d'une semaine, n'attendez pas d'être, vous et votre enfant, épuisés et à bout de force pour consulter votre pédiatre. Chez l'enfant, les troubles du sommeil peuvent être un signe d'anxiété et doivent toujours faire l'objet d'une consultation médicale. Parfois, le simple fait d'évoquer les causes possibles de ces insomnies peut débloquer la situation. L'enfant se sent pris en compte et les parents peuvent éclaircir la situation pour



agir en conséquence. Si le problème est trop complexe, un pédo-psychologue pourra vous aider.

Quelques médicaments utilisés contre les troubles du sommeil des adultes peuvent être utilisés chez les enfants, à condition de respecter strictement les limites d'âge et les posologies indiquées sur la notice. Certains ont des présentations destinées aux sujets très jeunes (gouttes, sirop, etc.).

Ces médicaments sont des antihistaminiques, des médicaments de phytothérapie ou d'homéopathie, des oligoéléments et des sédatifs contenant du brome. Ils sont pour la plupart disponibles sans ordonnance ; néanmoins, ils ne devraient jamais être utilisés sans avis médical. En règle générale, l'usage de médicaments destinés à favoriser le sommeil est formellement déconseillé chez les enfants et les bébés, y compris ceux à base de plantes.

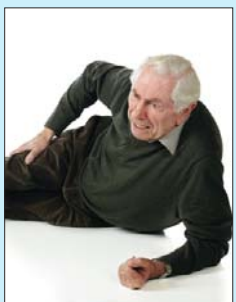
Chutes : mieux les comprendre pour les éviter

Des chercheurs américains ont essayé de décrypter le mécanisme des chutes au niveau cérébral et musculaire. Le but est d'essayer de limiter le nombre d'accidents, deuxième cause de décès dans le monde.

Une perte d'équilibre inattendue vous fait chuter sans que vous ayez eu le temps de réagir ? Cette situation peut vous sembler anodine, mais des chercheurs américains de l'Université du Michigan nous expliquent qu'elle aura tendance à s'aggraver. Dans une étude publiée dans la revue *Journal of Neurophysiology*, ils affirment que c'est le temps de réponse (trop long) entre le moment où le cerveau réa-

lise qu'il y a un déséquilibre et la réaction musculaire (trop lente) qui cause la chute. Et ce temps de réponse ne va qu'empirer avec l'âge. Le but des chercheurs est d'aider le public à comprendre ce mécanisme et réduire un maximum le nombre de chutes, qui peuvent se révéler très graves chez les personnes âgées. "Les chutes sont la deuxième cause de décès accidentels ou de décès par traumatisme involontaire dans le monde", déclare l'Organisation mondiale de la santé. Les personnes qui font le plus grand nombre de chutes mortelles sont âgées de plus de 65 ans, c'est pourquoi il est important pour les cher-

cheurs de les aider à mieux comprendre l'intervalle de temps critique pendant lequel ils peuvent réagir, afin de limiter les dégâts. Les scientifiques ont donc analysé les réponses du cerveau de jeunes participants avant et pendant la chute, constatant que ce dernier s'active facilement en cas de perte d'équilibre, mais que la réponse des muscles intervient trop tard. Des études supplémentaires visant à mieux comprendre le fonctionnement de la chute chez les personnes âgées sont prévues. Après avoir décrypté ce mécanisme, des traitements médicamenteux pourraient être développés pour renforcer l'équilibre.



Doit-on arrêter de boire des smoothies ?

Ces jus de fruits mixés, recommandés pour leurs vitamines, sont-ils si bons qu'on nous le dit ? Deux scientifiques américains remettent en cause les vertus santé de ces boissons.

Un smoothie fait le même effet qu'un verre de soda : autrement dit, en en buvant trop souvent, on dit adieu à la ligne et bonjour aux calories ! Cette accusation contre les boissons stars des étés prisées des personnes qui font attention à leur silhouette est portée par Barry Popkin et George Bray, professeurs au département de nutrition de l'université de Caroline du Nord.

Ces deux scientifiques américains assurent dans une interview accordée au *Guardian* que "les smoothies et les jus de fruits représentent une source de danger". Le souci avec ces boissons, condamnant les experts, c'est qu'elles contiennent beaucoup trop de sucre, le fameux fructose. Un smoothie contient l'équivalent de quatre à six oranges pressées ou un verre de soda. En plus d'être bourrés de sucre, les smoothies n'apportent pas la sensation de satiété escomptée. "C'est très décevant", affirment les chercheurs qui recommandent de remplacer les jus de fruits par les jus de légumes. Mieux, préférez les fruits crus, beaucoup plus rassasiants, aux smoothies et jus de fruits. Leur théorie est appuyée par la publication la semaine dernière d'une étude par la British Medical Association. Celle-ci soutient que manger des fruits crus trois fois par semaine réduit le risque de diabète de type 2 de 7%. À l'inverse les amateurs de jus de fruits augmentent leur risque d'être diabétiques.

Un business lucratif mais "nuisible pour la santé"

Barry Popkin dénonce le nouveau business "malsain et non viable" de ces jus de fruits qui concurrencent les sodas, sans être meilleurs pour la santé. Les chercheurs qui ont déjà pointé en 2004 les dangers du sirop de maïs utilisé comme additif dans les sodas entament ainsi une nouvelle bataille contre les multinationales, qui détiennent le monopole sur la fabrication des jus de fruits : "Dans chaque pays, on a remplacé les sodas par des jus de fruits et des smoothies au titre de la nouvelle boisson santé. Vous découvrez alors que Coca Cola et Pepsi ont acheté des dizaines de fabricants de jus de fruits à travers le monde".

Certaines marques de smoothies communiquent sur la faible teneur en sucre garantie, sans sucres ajoutés. Essayez de lire les messages des publicitaires ? En l'absence de certitude, respectez le principe d'une alimentation équilibrée : un smoothie de temps en temps mais pas tous les jours !

JEUX DANGEREUX : Comment les alerter

Ils portent des noms sympas : grenouille, cravate, foulard, tomate. On se croirait dans un jeu et pourtant non, c'est d'une course macabre qu'il s'agit. Comment alerter nos enfants sur les dangers qu'ils courent ?

Jeux dangereux : c'est pas cap!

Dans les cours de récréation françaises, un million d'enfants de 7 à 17 ans auraient déjà joué à un de ces jeux dangereux qui provoquent une quinzaine à une vingtaine de morts par année. Depuis quelque temps, certaines écoles maternelles ne seraient pas à l'abri de cette distraction sinistre. Les enfants se laissent convaincre de participer d'autant plus facilement qu'ils ne perçoivent pas le risque qu'ils courent. Et puis la pression des camarades (59 %) est incitative : « Si tu joues pas, t'es une poule mouillée ». De peur de finir bouc émissaire, l'enfant se laisse convaincre. D'autant que le jeu paraît rigolo pour 46 % des enfants concernés. Presque un sur deux ! Et 13 % estiment que ces amusements de potaches ne représentent pas de danger.

Ils sont naïfs ?

Certes, mais ils ne sont pas seuls. Beaucoup de parents pratiquent déjà la politique de l'autruche, persuadés que leur enfant n'est pas concerné, que de toute façon, cela ne commence qu'au collège, etc. Or c'est faux. Un enfant sur quatre, déclare avoir déjà assisté à un jeu dangereux. Et l'école maternelle est aujourd'hui tout aussi concernée par le problème. D'autant que les jeux dangereux ne sont pas seulement les simulacres de strangulation qui provoquent des hallucinations, mais aussi les jeux brutaux d'intimidation et d'humiliation. Les séquences sont nombreuses : coma, hémorragies, fractures, sans oublier les conséquences psychologiques : repli sur soi, perte d'estime de soi, troubles du sommeil...

Maux de tête. L'enfant, jusqu'ici peu coutumier des céphalées, se plaint régulièrement

de migraines.

Irritabilité : plutôt bon enfant,

il est devenu agressif, irritable... Malaises : il présente des éblouissements, des bourdonnements d'oreille, une vision floue...

Signes extérieurs : vêtements déchirés, joue rouge, traces sur le cou...

Comportement : il ne veut pas séparer d'un lien, ceinture, corde, etc. Il se procure des aérosols. Mais la parade la plus efficace contre ces dangers qu'hantent les cours de récréation, c'est la prévention. Dans ce domaine, les parents doivent rester en première ligne.

Sensibiliser les petits aux jeux dangereux

Même en maternelle, un enfant peut être amené à expérimenter le jeu du foulard. À la recherche de sensations fortes que l'on ignorait, dans notre beatitude parentale, qu'un si jeune enfant puisse connaître. Différentes versions existent, ayant toutes la même finalité : mettre la vie de l'enfant en danger et/ou l'exposer à devenir un tortionnaire, via des jeux musclés où le bouc émissaire va prendre une raclée. Parfois fatale d'autant que les pulsions coloriques font partie du développement du jeune enfant.

Règle n°1 : informer votre enfant

C'est essentiel, sauf que, comme le souligne le Pr Patrice Huerre, psychiatre, « avant l'âge de 8 ans, le petit enfant n'a pas vraiment conscience de ce qu'est la mort et de son côté définitif ». Comment faire alors passer le message ? Mieux vaut parler de douleurs intenses, car un tout-petit connaît le sens de la souffrance.



rance. Ensuite, on peut souligner les handicaps possibles : ne plus jamais pouvoir parler ou bouger. Si l'enfant a déjà perdu un proche ou un animal, on peut lui dire que la mort, c'est de ne plus pouvoir être avec papa et maman, comme papi ou Filou.

Règle n°2 : lui apprendre à refuser

« T'es pas cap ! », c'est l'un des noms donnés au jeu du foulard. C'est ainsi que les leaders du groupe mettent au défi des enfants sans problème, de passer à l'acte. Doit l'importance de lui rappeler qu'il n'a rien à prouver et qu'il doit absolument se rapprocher d'un adulte afin de recevoir

le secours s'il est victime de pressions.

Règle n°3 : prévenir l'enseignant

Ne rêvons pas, on ne sera pas reçus comme une star ! Les écoles détestent être mises en cause pour défaut de surveillance ou passer pour des établissements à problèmes. En cas d'indifférence, un courrier recommandé, en copie à l'Académie, n'est pas un luxe. Mobiliser les autres parents, quitte à solliciter le soutien d'une association de prévention, telle SOS Benjamin créée par la maman d'un enfant victime du jeu du foulard en 1998, est aussi essentiel.

C'EST PROUVÉ SCIENTIFIQUEMENT

Les crèmes solaires freinent le vieillissement de la peau

Les personnes soucieuses de leur peau adeptes des crèmes solaires apprécieront une étude australienne qui confirme les bienfaits scientifiques d'une application régulière lorsqu'on s'expose au soleil.

Des chercheurs australiens ont fait appel à 900 adultes à la peau blanche âgés de 25 à 55 ans, vivant dans la région très ensoleillée du Queensland.

Les participants ont été répartis en deux groupes, on a demandé aux personnes du premier groupe de se mettre de la crème solaire à leur concep-

nance et aux autres d'appliquer une protection SPF 15 ou plus sur le visage, le cou, les bras et les mains au quotidien et d'en remettre après avoir transpiré, de s'être baigné ou d'être resté exposé pendant quelques heures.

Au début de l'étude, les chercheurs ont passé à la microsco-

pie une empreinte du dos de la main des sujets, quatre ans et demi plus tard ils ont renouvelé l'expérience pour examiner en détail le vieillissement de la peau. Pendant toute la durée du test, ils ont pris soin de peser les flacons de crème solaire tous les trois mois afin de mesurer les quantités utilisées. Leurs ré-

sultats ont montré que les adultes qui utilisaient régulièrement de la crème solaire pendant les quatre années avaient la peau moins ridée et leur vieillissement cutané était moins important (de 24%) que les personnes qui ne mettaient de la crème de temps en temps.

SOUDAN:

Des centaines d'élèves manifestent au Darfour contre des pénuries de pain



La police soudanaise a tiré des gaz lacrymogènes dimanche sur des étudiants manifestant contre les pénuries de pain dans la région du Darfour, ont rapporté des témoins.

Lors de la manifestation à Niyala, la capitale de l'Etat du Darfour-Sud (ouest), des élèves ont organisé une marche jusqu'au bureau du gouverneur, selon des témoins. Mais ils ont rapidement été confrontés à la police, qui a tiré des gaz lacrymogènes pour les disperser, ont indiqué des témoins.

Les Forces pour la liberté et le changement (FLC), fer de lance de la contestation qui a entraîné la chute du président Omar el-Béchir en avril, ont condamné ces «violences contre les étudiants». «Des centaines d'élèves ont protesté contre les pénuries de pain et lorsqu'ils ont atteint le siège du gouvernement à Niyala, la police a fait usage de violence à leur encontre», ont écrit les FLC dans un communiqué.

«Il y a de nombreux blessés parmi les élèves», ont-elles ajouté, appelant à une enquête.

La région du Darfour a été en proie à un conflit, qui a éclaté en 2003 entre des rebelles issus d'une minorité ethnique et les forces gouvernementales de l'ex-président Béchir.

Le triplement du prix du pain a déclenché un mouvement de contestation nationale en décembre 2018, qui a mis fin au règne de Béchir, après 30 ans au pouvoir et conduit à une transition vers un pouvoir civil, avec un nouveau gouvernement début septembre. Des manifestations sporadiques ont toutefois toujours lieu avec des réclamations au niveau local.

ZIMBABWE:

Mugabe souffrait d'un cancer à un stade avancé



L'ancien président zimbabwéen, Robert Mugabe, décédé le 6 septembre à Singapour à l'âge de 95 ans, souffrait d'un cancer à un stade avancé, a révélé le président Emmerson Mnangagwa cité, lundi, par le journal d'Etat The Herald. M. Mugabe souffrait d'un cancer à un stade avancé et les médecins ont interrompu son traitement de chimiothérapie car il n'était plus efficace», a révélé le président Mnangagwa, cité par le journal.

Le chef de l'Etat zimbabwéen a fait ses révélations auprès de militants de son parti, la Zanu-PF, réunis à New York où se tient cette semaine l'Assemblée générale des Nations unies. «Les médecins ont stoppé son traitement à cause de son âge et car le cancer s'était propagé. Le traitement ne servait plus à rien», a déclaré M. Mnangagwa sans préciser la nature de ce cancer. Robert Mugabe, qui a dirigé son pays de 1980 à 2017, est décédé le 6 septembre à Singapour où il était soigné depuis plusieurs mois. Robert Mugabe a été contraint à la démission fin 2017, à la suite d'un coup de force de l'armée. Il a été remplacé par M. Mnangagwa, son ancien vice-président.

MALI:

Le président Keita réaffirme l'attachement du Mali à l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale

Le président malien Ibrahim Boubacar Keita a réaffirmé, dimanche, l'attachement du gouvernement malien à l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale, issu du processus d'Alger, signé en 2015 par les parties maliennes, invitant les mouvements signataires à tout mettre en œuvre pour un retour à une «normalité constitutionnelle et administrative».

S'exprimant dans un message à la nation, diffusé à l'occasion du 59e anniversaire de l'indépendance du Mali, célébré ce dimanche, M. Keita a réitéré l'attachement du gouvernement malien à l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale, issu du processus d'Alger, signé en 2015 par les parties maliennes.

«En ce jour anniversaire de notre indépendance, je tiens à réaffirmer l'attachement du Gouvernement malien à cet accord, quitte à en discuter certaines dispositions, l'essentiel étant d'en conserver l'esprit», a affirmé le président malien.

Dans ce contexte, il a invité tous «les mouvements signataires à tout mettre en œuvre pour un retour à une normalité constitutionnelle et administrative dont l'absence hypothèque lourdement tous les efforts de développement».

Affirmant qu'il est «confiant en l'aptitude des Maliens et des Maliennes surmonter les divers obstacles», M. Keita a mis l'accent aussi, dans son intervention, sur «l'importance de la paix pour que l'Etat s'engage pleinement dans le processus du développement du pays». «Un développement qui passe par



l'édification d'infrastructures routières de qualité, l'établissement de postes de santé dignes de ce nom, de fonctionnement d'écoles qui préparent celles et ceux qui y entrent à apprendre et à créer demain les emplois qui leur permettront de s'épanouir personnellement tout en apportant leur contribution à l'épanouissement de la société qui aura couvert les charges de leur éducation», a-t-il souligné.

Conférences régionales consacrées au développement local

Réitérant sa «totale disponibilité» à tout mettre en œuvre pour élargir les bases du consensus inter-malien,

le président malien s'est dit, en outre, prêt à une révision de certaines dispositions de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale.

«Malgré les développements récents, des difficultés demeurent et sont inhérentes, pour certaines d'entre elles, à la nature même d'un tel accord et pour d'autres, à l'incompréhension et par moments à l'intransigeance de certains signataires», a-t-il expliqué. Il a, par ailleurs, annoncé des conférences de développement dans chaque région du pays afin de faire face aux revendications relatives au développement local et régional.

Pour le chef de l'Etat

malien, ces conférences régionales seront des tables rondes avec la participation active des forces vives de chaque région, des diasporas maliennes, des partenaires de la coopération bilatérale, multilatérale et décentralisée.

Elles visent, selon lui, à conforter l'orientation politique prise depuis les Etats généraux de la décentralisation et qui place la région au cœur de la nouvelle architecture institutionnelle du pays.

«La demande de bonnes routes est légitime, tout comme l'est le souci d'une meilleure gouvernance des ressources afin que chaque centime aille au précieux chantier du développement national», a-t-il soutenu.

A ce propos, le président malien a lancé un avertissement à l'encontre des personnes qui veulent recourir à la violence pour exprimer leurs revendications, notamment après les scènes de violence enregistrées les 18 et 19 septembre 2019 à Niono (centre) et Tombouctou (nord).

«Le recours à la violence comme moyen de revendication de droits ne saurait prospérer sans mettre en péril le contrat social», a-t-il averti.

LIBYE-FRANCE-ITALIE-ONU: Réunion sur la Libye jeudi à l'ONU

Les ministres français et italien des Affaires étrangères présideront une réunion sur la Libye jeudi à l'ONU afin d'avancer vers l'organisation d'une conférence internationale visant à sortir ce pays d'un conflit meurtrier, a annoncé dimanche le chef de la diplomatie française.

«Le but c'est d'embrayer sur un processus politique. Il n'y aura pas de solution militaire en Libye», a déclaré Jean-Yves Le Drian lors d'une conférence de presse à la veille de la 74e Assemblée générale des Nations Unies. «Ceux qui le pensent se trompent et risquent d'entraîner ce pays dans une dérive dramatique», a-t-il ajouté dans une référence apparente au général à la retraite Khalifa Haftar, qui a lancé une offensive sur Tripoli en avril, et aux pays qui soutiennent militairement les différents acteurs du conflit libyen. Les forces loyales à Haftar ont rejeté le 7 septembre un appel de l'ONU à reprendre des

discussions, leur porte-parole estimant qu'une solution militaire était la plus à même de résoudre le conflit. «Il faut arrêter cette spirale et cette réunion sera je l'espère le premier pas vers un processus qui aboutira à une conférence internationale», a poursuivi le ministre français des Affaires étrangères.

Jean-Yves Le Drian et son homologue italien Luigi Di Maio présideront cette réunion qui associera aussi les membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, l'Allemagne, les Emirats arabes unis, l'Egypte et la Turquie ainsi que des organisations régionales (Union européenne, Union africaine et Ligue arabe).

«Nous sommes totalement en phase avec l'Italie puisque c'est avec mon collègue italien que je vais présider cette réunion», a souligné le ministre français. L'Italie, ancienne puissance coloniale en Libye, et rivale de la France sur un certain nombre de projets pétroliers dans ce

pays, s'est agacée des initiatives prises par le président Emmanuel Macron en 2017 et 2018 pour tenter de résoudre la crise libyenne, et notamment du soutien apporté par Paris à Haftar. «Haftar, ce n'est pas moi qui vais dire son rôle, ce sont les Libyens» dans le cadre du dialogue interlibyen qui sera organisé à l'issue de la conférence internationale, a également souligné M. Le Drian, interrogé sur ce point.

Certaines puissances sont accusées de mener une guerre par procuration en Libye, plongée dans le chaos depuis la chute en 2011 du régime de Mouammar Kadhafi après une révolte. Si les Emirats, l'Egypte et l'Arabie saoudite sont accusés de soutenir Haftar, le Qatar et la Turquie appuient le Gouvernement d'union nationale (GNA) de Fayez al-Sarraj. Selon l'ONU, depuis avril, les combats ont fait 1.093 morts et 5.752 blessés, et forcé 120.000 personnes à quitter leur foyer.

CAMEROUN:

Le gouvernement dément les accusations de «violations des droits de l'Homme» visant l'armée

Le ministre camerounais de la Communication, René Emmanuel Sadi, a dénoncé dimanche des accusations d'un site médiatique selon lesquelles une unité de l'armée camerounaise s'est rendue coupable de violations des droits de l'Homme dans les régions anglophones du pays. Le site «Mediapart» a récemment accusé le Bataillon d'intervention rapide (BIR), une unité d'élite de l'armée camerounaise, de disposer de «chambres de tortures secrètes» et d'avoir commis des exactions contre la population civile dans la partie anglophone du pays. D'après M.

Sadi, qui est porte-parole du gouvernement, ces «contre-vérités» ont pour but de «discrediter les forces de défense et de sécurité» camerounaises et d'attiser la rancœur à l'approche du grand dialogue national destiné à sortir de la crise dans les régions anglophones du pays.

«Ces mêmes médias, ainsi que certaines organisations de défense des droits de l'Homme, ont l'habitude de garder le silence sur les atrocités commises par les séparatistes armés contre des civils et des militaires», a-t-il dit.

IRAN:

Pompeo: «Washington va chercher un soutien international à l'ONU»

Les États-Unis vont chercher à obtenir un soutien international lors de l'Assemblée générale de l'ONU face à l'Iran qu'ils accusent d'avoir attaqué deux installations pétrolières en Arabie Saoudite, a déclaré dimanche le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo.

«Le président (Donald) Trump et moi-même voulons donner à la diplomatie toutes les chances de réussir», a-t-il déclaré sur la chaîne ABC.

«Je suis à New York, je serai à l'ONU toute la semaine pour en parler», a ajouté le secrétaire d'État américain.

«Nous espérons que les Nations Unies adopteront une position de fermeté.» L'ONU «a été créée exactement pour ce genre de choses - quand un pays attaque un autre pays - et nous espérons que les Nations unies se mobiliseront sur ce que c'est», a poursuivi Mike Pompeo, qui a de nouveau affirmé que «c'était une attaque iranienne, menée avec des missiles de croisière».

Le président américain a cependant déclaré dimanche qu'il n'avait «aucune intention» de rencontrer son homologue iranien Hassan Rohani à l'ONU.

«Rien n'est jamais totalement exclu mais je n'ai pas l'intention de rencontrer l'Iran», a-t-il dit.

Prié de dire s'il y aurait un quelconque contact entre Mike Pompeo ou un autre représentant américain et la délégation iranienne en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, un haut responsable américain a assuré qu'il n'y avait «rien de prévu».

Et à ce stade, aucune réunion spécifique sur l'Iran, notamment au Conseil de sécurité, n'a été annoncée.

Outre les entretiens prévus par Donald Trump, son secrétaire d'État évoquera notamment la question mardi lors d'une réunion avec ses homologues du Golfe puis lors d'un



discours mercredi devant l'organisation United Against Nuclear Iran.

L'Iran nie toute responsabilité dans ces attaques aériennes ayant visé deux installations pétrolières majeures en Arabie saoudite le 14 septembre, qui ont été revendiquées par les rebelles Houthis soutenus par Téhéran, au Yémen.

Les tensions n'ont cessé de croître entre Téhéran et Washington depuis le retrait américain unilatéral en mai 2018 de l'accord sur le nucléaire iranien conclu en 2015, suivi du rétablissement de lourdes sanctions américaines contre l'Iran.

Washington et Téhéran ont frôlé l'affrontement militaire direct en juin. M.Trump avait dit avoir annulé

in extremis des frappes contre des cibles iraniennes après que la République islamique eut abattu un drone américain dans la zone du détroit d'Ormuz.

Questionné sur l'envoi de renforts militaires dans la région annoncé vendredi par le Pentagone, M. Pompeo a souligné que l'objectif était de «forcer l'Iran à prendre la décision de devenir un pays normal».

«Nous espérons qu'avec cette dissuasion supplémentaire, le travail que nous avons accompli dans le détroit d'Ormuz, pour garder le détroit ouvert, et maintenant les systèmes de défense aérienne et les capacités que nous allons mettre dans la région, nous allons y arriver».

PORTUGAL:

Percée des socialistes à Madère avant les législatives

Le Parti socialiste au Portugal a triplé sa représentation au Parlement de Madère lors d'un scrutin régional dimanche, mettant fin à 43 ans de majorités absolues successives du Parti social démocrate (PSD, centre droit), à deux semaines des élections législatives.

D'après les résultats officiels publiés dans la nuit de dimanche à lundi, le PSD, emmené par le président du gouvernement régional sortant Miguel Albuquerque, a remporté l'élection régionale en recueillant 39,42% des voix et 21 des 47 sièges que compte l'Assemblée législative de l'archipel.

Le Parti socialiste local et son chef de file, l'indépendant Paulo Cafoto, sont arrivés en deuxième place avec 35,76% des voix et 19 députés.

Lors du précédent scrutin, en 2015, la coalition qu'ils dirigeaient avait obtenu 11,43% des suffrages et 6 sièges.

«Le PS a obtenu un résultat historique, le meilleur de toujours», s'est félicité le chef du gouvernement national, Antonio Costa, en tête des sondages pour les législatives qui auront lieu dans l'ensemble du pays le 6 octobre.

Arrivé au pouvoir en 2015 grâce à une alliance inédite avec les partis de la gauche anti-libérale, le PS de M. Costa est crédité de 38 à 42% des intentions de vote, contre 23 à 27% pour le PSD de Rui Rio, selon les enquêtes.

La principal enjeu du scrutin sera de savoir si les socialistes obtiennent ou pas une majorité absolue qui les dispenserait de négocier un nouvel accord avec les partis situés à leur gauche.

SYRIE/CRISE:

«Discussions fructueuses» de l'émissaire de l'ONU à Damas

L'émissaire de l'ONU pour la Syrie, Geir Pedersen, a jugé «fructueuses» ses discussions hier à Damas avec le ministre syrien des Affaires étrangères, Walid al Moullem, sur la création d'un Comité constitutionnel pour relancer le processus politique dans ce pays en crise.

«Aujourd'hui, j'ai conclu une autre série de discussions très fructueuses avec le ministre des Affaires étrangères M. Moullem», a indiqué M. Pedersen à l'issue de sa rencontre avec le chef de la diplomatie syrienne.

«Nous avons abordé toutes les questions en suspens liées (à la formation du) comité constitutionnel», a-t-il ajouté.

Chargé de la rédaction d'une nouvelle Constitution, ce comité doit comprendre 150 personnes, dont 50 choisies par le régime, 50 par l'opposition et 50 par l'ONU. L'ONU et le gouvernement syrien ont bataillé pendant très longtemps sur certains noms de cette dernière liste.

Outre la composition du comité, l'ONU, l'opposition et le gouvernement syrien doivent aussi se mettre d'accord sur les procédures de fonctionnement de cette instance et sa hiérarchie.

«Je vais désormais informer le Conseil de sécurité» des résultats de la réunion, a poursuivi le diplomate norvégien, indiquant qu'il ira ensuite à New York, où se tient cette semaine l'Assemblée générale annuelle de l'ONU.

M. Pedersen a également indiqué avoir eu de «bons entretiens» téléphoniques avec le chef du Comité des négociations syriennes (CNS), Nasser al-Hariri, qui représente les principaux groupes d'opposition.

M. al Moullem, a lui réitéré, dans un communiqué, «l'engagement de la Syrie en faveur (...) du dialogue syro-syrien afin de parvenir à une solution politique (...) loin de toute intervention étrangère».

La semaine dernière, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avait fait part d'un «accord» entre toutes les parties concernées sur la composition du comité constitutionnel.

Le quotidien al-Watan avait indiqué qu'une annonce officielle de M. Pedersen pourrait intervenir à l'occasion d'une «réunion du Conseil de sécurité attendue le 30 septembre».

APS

AFGHANISTAN:

La Chine souhaite la poursuite des négociations entre États-Unis et talibans

La Chine a indiqué hier espérer que les États-Unis poursuivraient les négociations avec les talibans afghans, malgré la décision du président américain Donald Trump d'y mettre fin.

«La Chine a toujours été très attentive à la situation en Afghanistan et s'est engagée à promouvoir le processus de paix et de réconciliation» dans le pays, a souligné un porte-parole de la diplomatie chinoise, Geng Shuang. Le représentant des talibans en charge des

négociations des insurgés «Abdul Ghani Baradar (...) et plusieurs de ses assistants sont récemment venus en Chine pour des échanges» sur la situation en Afghanistan», a indiqué M. Geng, sans toutefois en préciser la date. Le 7 septembre, Donald Trump avait mis fin aux discussions engagées depuis un an avec les talibans qui semblaient pourtant sur le point d'aboutir à un accord historique après 18 ans de conflit en Afghanistan. Le président américain avait justifié

cette volte-face par la mort d'un soldat américain et de 11 autres personnes dans un attentat taliban deux jours avant à Kaboul. «Nous espérons que les États-Unis et les talibans afghans maintiendront la dynamique des négociations», a ajouté M. Geng.

La veille, un «porte-parole» des talibans à Doha, Suhail Shaheen, avait indiqué sur Twitter qu'une délégation de neuf personnes s'était rendue à Pékin en visite officielle et avait été reçue dimanche par l'émissaire

spécial pour l'Afghanistan, Deng Xijun.

En juin, la Chine avait rendu public un précédent déplacement dans le pays asiatique du groupe d'insurgés.

Entre 13.000 et 14.000 soldats américains sont encore déployés en Afghanistan où les États-Unis sont intervenus en 2001 pour traquer le réseau terroriste «Al-Qaïda», responsable des attentats du 11 septembre et déloger les talibans alors au pouvoir à Kaboul.

FRANCE - EGYPTE:

Les marines égyptienne et française procèdent à des exercices conjoints en Méditerranée

Les forces navales égyptiennes et françaises ont procédé à des exercices maritimes conjoints en mer Méditerranée, dans les eaux territoriales égyptiennes, a annoncé dimanche dans un communiqué le ministère égyptien de la Défense.

«Ces exercices visent à renforcer les compétences et les capacités des forces impliquées, ainsi qu'à permettre aux deux parties d'échanger des compétences pour renforcer l'efficacité au combat des marines des deux pays», explique le communiqué égyptien. Le ministère égyptien

de la Défense a souligné que les exercices comprenaient des activités comme le déploiement rapide et précis de diverses formations navales, des tirs d'artillerie visant à protéger des unités navales lors de la traversée de zones dangereuses, ou encore la mise en œuvre de divers scénarios destinés à répondre à différentes menaces maritimes.

Les marines égyptienne et française avaient déjà organisé des exercices similaires en août, et les forces aériennes et navales des deux pays avaient également procédé à d'au-

tres exercices conjoints un peu plus tôt en juillet, toujours en mer Méditerranée.

Les relations militaires entre l'Égypte et la France se sont renforcées au cours des dernières années.

L'Égypte a notamment acheté deux navires de guerre français Mistral, et a reçu onze avions de chasse Rafale de fabrication française - sur un total de 24 appareils commandés, pour un montant total de plus de 6 milliards de dollars américains.

RÉVOLUTION

Commémoration du 63^{ème} anniversaire de la mort du martyr Zighoud Youcef à Constantine et Skikda

Les communes de Zighoud Youcef, dans la wilaya de Constantine et celle de Sidi Mezghiche à Skikda ont commémoré hier le 63^e anniversaire de la mort du martyr Zighoud Youcef, tombé au champ d'honneur le 23 septembre 1956.

Les autorités locale de la wilaya de Constantine, accompagnées de moudjahidine, d'enfants de chouhada, d'élus locaux et de nombreux citoyens, se sont rendus au Carré des martyrs du chef-lieu de la daïra qui porte le nom de l'ancien chef de la wilaya II historique, où ils se sont recueillis à la mémoire de ce héros de la Révolution avant de se rendre au siège de la Wilaya II historique à Oued Boukerker.

Dans la commune de Sidi Mezghiche, les autorités locale se sont recueillies devant la stèle commémorative érigée à la mémoire du martyr-symbole à la région d'El Hamri, le lieu où Zighoud Youcef où il avait tombé au champ d'honneur, il y a de cela 63 ans.

A l'occasion, le moudjahid Moussa Boukhmis (92 ans) un des compagnons d'armes de Zighoud Youcef a indiqué à l'APS que le martyr, architecte des offensives du nord Constantinois, du 20 août 1955, était un «brillant stratège qui sentit profondément l'immense responsabilité de maintenir l'étincelle de la Révolution, lancée depuis quelques mois et de desserrer l'étau sur la région des Aurès, où l'armée française asphyxait le maquis et la population locale».

Zighoud Youcef est né le 18 février 1921 à Condé Smendou, une commune de la wilaya de Constantine, qui porte actuellement son nom. Il débuta son militantisme au sein du PPA (Parti du peuple



Algérien) à l'âge de 17 ans et milita au MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques), puis devint membre actif de l'OS (Organisation spéciale), avant son arrestation et son incarcération en 1950 et puis sa spectaculaire évasion en avril 1954 de la prison d'Annaba.

Etant membre des 22 historiques, il participa aux préparatifs du déclenche-

ment de la guerre de Libération. Il fut adjoint du chahid Didouche Mourad après sa mort. Zighoud Youcef fut l'architecte des offensives du Nord Constantinois le 20 août 1955 qui constituaient un tournant décisif dans le combat du peuple algérien contre l'opresseur.

A son retour du congrès de la

Soummam, tenu le 20 août 1956, et alors que Zighoud se déplaçait pour la réorganisation des troupes et l'explication des décisions du congrès, il fut pris dans une embuscade au lieudit El-Hamri, sur les hauteurs de Sidi Mezghiche, dans la wilaya de Skikda, où il tomba au champ d'honneur un certain 23 septembre 1956 à l'âge de 35 ans.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



Ministère des Travaux Publics et des Transports
Groupe d'Infrastructures de Travaux Maritimes
الشركة الجزائرية لأشغال الطرق
Société Algérienne des Travaux Routiers

SPA AU CAPITAL SOCIAL DE 2.000.000.000 DA
Zone d'activité Route de Hamadi KRouma - BP 189 - SKIKDA
T.C. N° 9880142069 - NIF N° 099621014206990
Tél : 038.92.27.36 - Fax : 038.92.27.47 - Site Web: www.altro.dz - E-mail: altrodskikda@yahoo.com



Consultation N° 08/DM/2019

Fourniture des flexibles, raccords et embouts, tubes et raccords d'air comprimé suivant Contrat à commandes

La société SPA-ALTRO lance une consultation, pour Fourniture des flexibles, raccords et embouts, tubes et raccords d'air comprimé suivant contrat à commandes

Les soumissionnaires intéressés par la présente consultation, peuvent retirer le cahier des charges, auprès du secrétariat de la commission des marchés au niveau de la DG d'ALTRO, siège social, sise à l'adresse ci-dessous :

Zone d'activité Hamadi Krouma BP 189-Skikda-
Téléphone : 038.92.56.36 Fax : 038.92.56.37

Les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter leurs offres et joindre à leur dossier de soumission les pièces réglementaires exigées dans le cahier des charges.

Les offres doivent être déposées, au secrétariat de la commission des marchés d'ALTRO, sous pli fermé et parfaitement anonyme, contenant les trois enveloppes relatives au dossier de candidature, de l'offre Technique et Financière :

- La première enveloppe, portant la mention extérieure « dossier de candidature », avec nom et adresse du soumissionnaire + consultation N°08/DM/19 et doit contenir les pièces énumérées dans le dossier de candidature,
- La deuxième enveloppe, portant la mention extérieure « offre technique », avec nom et adresse du soumissionnaire + consultation N°08/DM/19 et doit contenir les pièces énumérées dans l'offre technique.
- La troisième enveloppe, portant la mention extérieure « offre financière », avec nom et adresse du soumissionnaire + consultation N°08/DM/19 et doit contenir les pièces énumérées dans l'offre financière.

Enfin l'enveloppe extérieure, fermée et comprenant les trois enveloppes précédentes.
Et ne portant exclusivement que les seules mentions :

Société Algérienne des travaux routiers ALTRO-SPA- Siège social Zone d'activité Hamadi Krouma BP 189- Skikda- secrétariat de la commission des marchés - consultation N°08/DM/19
Fourniture des flexibles, raccords et embouts, tubes et raccords d'air comprimé suivant contrat à commandes
-A NE PAS OUVRIR -

Le délai pour la remise des offres est de Quinze (15) jours à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de cent vingt (120) jours, à compter de la date d'ouverture des plis par la commission compétente d'ALTRO.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville

Office de Promotion et de Gestion Immobilière
de la Wilaya d'Ilizi
Cité : 50/90 ZHU ILLIZI
NIF : 0001 33019000 852



Réf : 909 /DMO/OPGI/ 2019

Mise en demeure N°02 Dernière Mise en demeure avant résiliation -Renforcement du chantier en main d'œuvre qualifiée. - Rattrapper le retard enregistré

L'entreprise : SARL DJAMMA Omer, représentée par son gérant Djamma Omer, siège social cité djabrane wilaya de illizi, titulaire du marché n°10/2014 approuvé le ; 03/06/2014 relatif à la réalisation de 205/260/1400 logements type F3 à dj Janet pos N° 12, Lot (O) ; réalisation 16 logements, est mise en demeure pour la dernière fois, pour :

- Renforcer le chantier en main d'œuvre qualifiée,
- Rattrapper le retard enregistré.

Et ce, dans un délai n'excédant pas les dix (10) jours à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Passé ce délai, l'office engagera les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur à savoir la résiliation du marché aux torts exclusifs de l'entreprise.

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES PARCS CULTURELS : Renforcer l'approche participative des différents partenaires

Le chef du projet national de préservation de la biodiversité d'importance universelle et l'utilisation durable des écosystèmes des parcs culturels en Algérie a mis l'accent, dimanche à Tamanrasset, sur le renforcement de l'approche participative des différents partenaires et intervenants.

«La phase actuelle du projet recommande un renforcement du processus de gestion participative des différents intervenants et partenaires, à travers des activités programmées sur les quatre sites prioritaires du projet dans la région de l'Ahaggar», a affirmé Salah Amokrane dans un point de presse animé au musée du parc culturel national de l'Ahaggar.

Ces activités viennent en complément à ce projet lancé en 2014 et devant s'étaler jusqu'en 2021 et touchant dans l'Ahaggar les régions de Tissa, Tafdest, Sirkout et Imdir, et visant à accroître l'implication au projet des acteurs locaux, élus et représentants des secteurs de l'agriculture, du tourisme, de l'environnement et des forêts, a-t-il ajouté.

Les populations de ces régions prioritaires qui recèlent un riche patrimoine matériel et immatériel, en plus d'une riche biodiversité, bénéficieront de microprojets, à l'instar de panneaux solaires, de forages et d'équipements de puits pastoraux et agricoles et de matières premières pour les besoins de l'artisanat traditionnel et ce, comme stimulation pour leur implication à la préservation de la biodiversité et de tout ce qui l'entoure.

Les activités de terrain sont suggérées par les rencontres d'informations et de concertation tenues durant la période du 15 au 22 septembre courant dans la région de l'Ahaggar avec les différents partenaires, tels que les acteurs du tourisme et du mouvement associatif et les représentants des différents secteurs d'activités, les associant dans la promotion d'un tourisme durable, en plus de renforcer le rôle des offices locaux du tourisme dans les régions de Tamanrasset et Tazrouk et d'élaborer une charte d'éco-tourisme, selon Salah Amokrane.

Des sessions de formation sont également prévues avec les parties concernées, les cadres du parc culturel national et les médias pour faire connaître la biodiversité des régions prioritaires et les voies et moyens permettant leur préservation, a-t-il soutenu. M. Amokrane a annoncé, en outre, le lancement prochain d'un programme pour l'authentification du savoir culturel populaire, notamment sur le patrimoine immatériel de la région devant contribuer à sa préservation. Depuis le lancement du projet national de préservation de la biodiversité d'importance universelle et l'utilisation durable des écosystèmes des parcs cultu-



rels en Algérie, plusieurs activités ont été menées directement en faveur des populations, dont la distribution de 40 kits solaires aux populations nomades et de huit (8) pompes hydrauliques fonctionnant à l'énergie solaire, en plus de 200 têtes de bétail, 32 lots de matières premières destinées à l'artisanat traditionnel et six(6) appareils numériques d'observation des composants de la biodiversité, a-t-on fait savoir.

La première phase du projet

en question a été consacrée à la consolidation des mécanismes et des moyens de gestion, du point de vue juridique et institutionnel, de la biodiversité dans les parcs culturels du Tassili et de l'Ahaggar.

Le projet, qui a été élargi aux trois autres parcs culturels algériens (Atlas Saharien, Tindouf et Tidikelt-Gourara-Touat), est piloté par le ministère de la Culture, en partenariat avec le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD).

THÉÂTRE RÉGIONAL DE GUELMA : Ouverture en octobre d'une session de formation dans l'art du conte

Le théâtre régional Mahmoud Triki de Guelma abritera du 1er au 4 octobre prochain une formation gratuite dans l'art du conte, a annoncé dimanche le directeur de ce théâtre, Rachid Djrourou. Le même responsable a affirmé, à ce propos, qu'une invitation aux amateurs de théâtre, à travers tout le pays, pour participer à cette formation a été lancée, précisant que le programme de formation est destiné à tous ceux qui souhaitent développer leurs aptitudes dans le domaine du conte et la narration, de toutes les catégories d'âge, hommes et femmes, de l'intérieur comme de l'extérieur de la wilaya.

M. Djrourou a ajouté que l'organisation de ces rencontres de formation permet de découvrir de nouveaux talents pour renforcer l'activité théâtrale et diversifier ses champs d'action, soulignant que la session du mois d'octobre prochain sera encadrée par des spécialistes du théâtre. Selon la même source, les inscriptions pour bénéficier de cette formation sont ouvertes depuis deux jours et se poursuivent jusqu'à la fin du mois de septembre, indiquant que celles-ci sont effectuées par téléphone ou par le biais de la page officielle du théâtre sur internet.

Cette deuxième formation intervient après le succès de la première session, organisée l'année dernière à la même période, avec pour thème la comédie d'improvisation ou la comédie italienne connue sous le nom de «Commedia dell'arte», un type de comédie propre à l'Italie depuis le milieu du XVIIe siècle, a fait savoir la même source.

CINÉMA

«Touiza» de Karim Bengana et «Babylone-Constantina» au programme de la 2^e journée des Rencontres cinématographiques de Béjaïa

Touiza, un court métrage du cinéaste Karim Bengana et Babylone Constantiniana, un long métrage de Sid Ahmed Sémiane, fraîchement sortis des cartons (2019), projetés, dimanche soir à la cinémathèque de Béjaïa, au 2eme jour de l'ouverture des rencontres cinématographiques de Béjaïa ont visiblement ravi.

Deux projets, deux sensibilités et deux thématiques que rien ne rapproche à première vue mais qui paradoxalement se rencontrent et se complètent dans leur objectif visant à rendre compte des difficultés de la vie, de la détresse humaine mais aussi des espoirs qui peuvent en surgir. Les deux trames ont ce point commun également de se tisser sur un sujet partagé en l'occurrence le terrorisme. Bengana en fait un élément central de son œuvre et Sémiane une référence de second plan.

Touiza signifie, en berbère, solidarité. Mais dans le film, paradoxalement, il exprime un idéal contraire. Il met en scène deux personnes qui vivent ensemble mais qui ne se parlent pas. «Quant l'entraide n'est pas là, on est dans la violence», explique l'auteur, qui en grossit les traits en faisant évoluer ses deux héroïnes, une bourgeoise postindépendance et sa domestique, dans un espace fermé, un vase clos, qui rend leur contact encore plus pénible.

L'une et l'autre ont perdu le goût de la vie. Yasmine se réfugie dans la religion et sa patronne ne tire ses semblants de joies, qu'en bichonnant sa chienne comme un bébé et envers qui elle a transféré tout son intérêt et son affection. De fil en aiguille, la domestique verse dans l'activité terroriste et finit par s'exploser sur une place publique alors que sa patronne, par désespoir en vient à tuer sa chienne.

Une chute terrible, voulue expressément par Bengana pour symboliser autant l'enfermement du pays durant la décennie noire et les silences qui se sont imposés alors à une large partie de la population, ostensiblement gagnée par la méfiance entre ses différentes

parties. Pour Sid Ahmed Sémiane, en revanche, le terrorisme s'il a produit des drames, il en a pas pourtant inhibé ou brider les rêves. Malgré les attentats et la peur, les populations ont trouvé l'énergie et les ressorts adéquats à chaque épreuve pour rebondir ou continuer tout simplement à vivre. Et quoi de mieux pour le faire que de s'embarquer dans un projet musical euphorique.

Exploitant la tenue du festival international de Djazz, organisé en 2000 à Tabarka en Tunisie puis ramené et dupliqué à Constantine, il en profite pour filmer toutes les coulisses de l'organisation, la fièvre des artistes en répétition et leur engagement à sublimer leur art. Pour réussir son pari, Sid Ahmed Sémiane a sorti les grands moyens et convoqué pour s'y produire des valeurs sûres et des artistes universels hors pairs.

Alpha Blondy, Stéphane Gaillairdo, Karim Ziad, Billy Cobhane, et tant d'autres stars, in-

visés du festival, ont été suivis pas à pas et sa caméra à capturé leurs meilleurs passages, leurs moments de détente et leur état d'esprit. Une prouesse.

Naturellement, il n'y avait pas que les vedettes. Tout le cru et la fine fleur de Cirta était là aussi. Les rappers, El aissaoua, les maîtres du malouf dont Raymond, le père fondateur, et surtout un inénarrable Aami Ahmed, gardien de ce patrimoine millénaire, et qui préservait des bandes sonores qui datait de l'époque de la radio Constantine et qui en prenait soin comme de la prune de ses yeux.

Un voyage de folie, qui allait d'un scène à une autre, d'un genre musical à un autre, le tout compilé dans une sensation d'unicité époustouflante. Toute la magie du film est là, et visiblement Sémiane pouvait se passer d'une composition dramatique. Car tout y est dit en musique et en poésie.

ALGÉRIE-CORÉE DU SUD

L'art culinaire à l'ouverture de la Semaine culturelle sud-coréenne en Algérie

La 5^e édition de la semaine culturelle sud-coréenne a été ouverte dimanche à Alger, avec l'organisation de plusieurs activités se rapportant à la gastronomie sud-coréenne.

Le coup d'envoi de cette édition a été donné à la résidence de l'ambassadeur sur les hauteurs de la capitale où une exposition des plats les plus connus en Corée du Sud a été organisée, traduisant la longue histoire de cette cuisine, connue localement sous le nom «Hansik», ainsi que sa diversité et richesse de par l'utilisation des légumes, des herbes de montagne et des algues marines, en sus des

poissons, des viandes, des épices et du riz qui se veut un élément essentiel dans la plupart des plats, voire même des boissons.

Parmi les plats les plus représentatifs de la cuisine sud-coréenne figure le «Kimchi», premier plat national chez les Sud-coréens de par son histoire qui dépasse les mille ans ainsi que les modes de sa préparation qui diffèrent d'une région à une autre.

Il y a lieu aussi de citer les plats de «Bulgogi», «Japchae» et «Chimaek» ainsi que plusieurs plats locaux de nouilles, selon l'exposition qui montre à travers

des livres et des imprimés qu'ils remontent à l'ancienne époque des rois de la Corée du Sud.

Dans le cadre de cette même journée d'ouverture, un concours sur la préparation du repas «Bibimbap» a été organisé, avec la participation des étudiants algériens s'étant déjà inscrits sur Internet, parmi une présence qualitative des étudiants qui ont tant apprécié l'art culinaire et la culture sud-coréens en général. La semaine culturelle sud-coréenne en Algérie se poursuit jusqu'au samedi prochain avec l'organisation de différentes activités culturelles et sportives.

MARATHON DE BUENOS AIRES: Le Kényan Evans Chebet sacré...



Le Kényan Evans Chebet a remporté le marathon de Buenos Aires dimanche, en établissant un nouveau record de l'épreuve.

Le coureur de 31 ans s'est imposé en 2 h 05 min 02 sec et a ainsi amélioré de 18 secondes le temps établi l'an passé par un autre Kényan Saina Kipkemboi.

Lors de cette édition 2019, qui réunissait 10.000 concurrents dans les rues de la capitale argentine, Chebet a devancé ses compatriotes Reuben Kipyego et Daniel Kibet. Chez les dames, c'est une autre représentante du Kenya, Rodah Jepkorir Tanui, qui s'est illustrée en s'imposant en 2 h 25 min et 46 sec.

...et établit un nouveau record

L'athlète de 31 ans s'est imposé dans un temps de 2 h 05 min 02 sec, améliorant ainsi de 18 secondes la performance réalisée l'an passé par son compatriote Saina Kipkemboi.

Les deux autres places aux podiums sont également revenues à des Kényans, respectivement Reuben Kipyego et Daniel Kibet.

Le Kenya a aussi remporté le titre chez les dames, avec Rodah Jepkorir Tanui qui s'est illustrée en bouclant les 42 km de l'épreuve dans un chrono de 2 h 25 min et 46 sec.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE VOLLEY ASSIS (MATCH DE CLASSEMENT): L'Algérie décroche la médaille de bronze

La sélection algérienne de volley assis (handisport) a remporté la médaille de bronze du Championnat d'Afrique de la discipline, après sa victoire devant le Kenya dimanche à Kigali 3-1 (25-21, 20-25, 25-15, 27-25) au match de classement pour la 3e place.

Les Algériens s'étaient qualifiés pour le dernier carré de la compétition après avoir terminé 2es du groupe B avec 3 points d'une victoire devant l'Afrique du Sud (3-0) et une défaite face au leader égyptien sur le même score.

Lors de la demi-finale disputée samedi, les algériens ont perdu devant le pays organisateur, le Rwanda sur le score 3-1 (19-25, 25-19, 25-19, 25-15). La finale oppose le Rwanda aux «Pharaons» d'Égypte, favoris pour le sacre final.

APS

CONSTANTINE :

Mise en service «en octobre prochain» du stade de la commune de Zighoud-Youcef (DJS)

Le nouveau stade de la commune de Zighoud Youcef (Constantine) sera mis en service «en octobre prochain», a-t-on appris dimanche du directeur de la jeunesse et des sports.

Les travaux lancés en 2013 sont actuellement en phase «des dernières retouches, de finalisation de la voie d'accès et du raccordement aux réseaux d'électricité et du gaz naturel», a indiqué à l'APS, Yacine Siaf, expliquant que ce projet a accusé un retard dans la réalisation dû «au non respect des délais impartis» par l'entreprise à laquelle ce projet a été confié.

Réalisée à l'entrée de la ville de Zighoud Youcef, cette nouvelle enceinte footballistique, ayant nécessité une enveloppe financière de 320 millions de dinars, a été mise à la disposition du club local du Widad Amal Zighoud Youcef (WAZY) pour les entraînements des joueurs de cette équipe et la réception des équipes adverses du championnat régional, a fait savoir le même responsable, assurant que ce nouveau stade abritera également les championnats de football amateur, de wilaya et d'inter-ligues ainsi que l'entraînement des clubs des Ligues 1 et 2.

Doté d'une pelouse de dernière génération et d'une tribune d'une capacité de 2.000



places, ce nouveau stade comporte plusieurs salles de sport pour différentes disciplines sportives, notamment le judo, le karaté-do, la boxe, la musculation et l'aérobic, a ajouté la même source.

Le directeur de la jeunesse et des sports a également révélé

qu'une opération d'extension des tribunes de 16.000 places supplémentaires est «à l'étude», soulignant que la concrétisation de ce projet permet à cette infrastructure d'abriter les rencontres de Ligue 2.

De son côté, le président du WAZY, Ayache Toufik, a estimé

que ce nouveau stade est «un acquis» pour cette collectivité locale et permet à son club d'évoluer «dans de meilleures conditions». Pour rappel, l'équipe du WA Zighoud Youcef a concrétisé lors de la saison dernière son accession en championnat régional.

BASKET / DIVISION NATIONALE 1 (MESSIEURS):

Début de la compétition les 4-5 octobre

Le coup d'envoi de la saison 2019-2020 du Championnat d'Algérie de basket-ball, Division Nationale 1 (messieurs), sera donné le week-end du 4-5 octobre avec la participation de 20 équipes, a-t-on appris lundi de la Fédération algérienne de la discipline (FABB). Ces 20 équipes seront

réparties en deux groupes (A et B) pour disputer la première phase du championnat, selon la même source.

Quant à la Nationale 2, elle débutera les 18-19 octobre en présence de 16 équipes réparties en deux groupes, Centre-Est et Centre-Ouest. Pour ce qui est du cham-

pionnat féminin (Division Nationale dames), la FABB a décidé de faire démarrer la compétition le week-end du 25-26 octobre. Comme la saison dernière, huit équipes seront sur la ligne de départ et évolueront dans un groupe unique, a conclu l'instance fédérale.

TENNIS / TOURNOI DE SAINT-PÉTERSBOURG :

Medvedev surclasse Coric en finale

Le Russe Daniil Medvedev, finaliste du dernier US Open, a remporté dimanche le tournoi ATP de Saint-Petersbourg en dominant en finale le Croate Borna Coric, 6-3, 6-1.

Medvedev, âgé de 23 ans et 4e joueur mondial, remporte le 6e titre de sa carrière et son troisième de la saison face au 15e

mondial. Le Russe n'a eu aucune difficulté à dominer le Croate, fatigué par une semaine qui l'aura vu être poussé trois fois au troisième set.

En trois confrontations jusqu'alors, Medvedev n'avait jamais gagné face à Coric et même jamais réussi à lui prendre un set.

«Je suis vraiment heureux. Mon style, c'est plutôt de cacher mes émotions mais j'avais du mal à ne pas hurler de joie», a avoué Daniil Medvedev après le match, devant son public.

La série fantastique continue pour Medvedev, qui depuis juillet a atteint cinq finales en autant de tournois. Le Russe a attendu

un petit quart d'heure pour se détacher, prenant le service de son adversaire à 3-2 pour remporter le premier set en 40 minutes. Au deuxième set, il n'a laissé aucune chance à Coric.

Le Croate, âgé de 22 ans, atteignait lui sa première finale d'un tournoi ATP depuis le Masters 1000 de Shanghai en 2018.

INDYCAR:

Newgarden sacré champion, Pagenaud dauphin

L'Américain Josef Newgarden (Penske) a été sacré champion IndyCar pour la deuxième fois de sa carrière, dimanche à l'issue du Grand Prix de Monterey, dernière course de la saison.

Simon Pagenaud (Penske), qui pouvait lui aussi être titré pour la deuxième fois après 2016, finit la saison à la 2e place, au terme d'une course remportée par le rookie

américain Colton Herta (Harding Steinbrenner), parti en pole position et leader tout du long. Mais le Français, qui a fini à la 3e place sur le circuit de Laguna Seca, peut se consoler d'avoir remporté fin mai la plus prestigieuse des épreuves, les 500 Miles d'Indianapolis.

A Monterey, où il n'avait encore jamais couru, Newgarden, 28 ans, leader au clas-

sement général avant la course, a assumé son statut de favori sans prendre de risques considérés compte tenu de sa confortable avance au général avant cette ultime épreuve. Il a fini à la 8e place.

Suffisant pour lui permettre de conserver son fauteuil devant Pagenaud donc, qui échoue à 25 points, et l'Américain Alexander Rossi qui complète le podium de la saison.

Mostaganem : les équipes de Béjaïa filles et de Tissemsilt garçons sacrés vainqueurs du tournoi de boules jeu long

Les équipes de Béjaïa filles et de Tissemsilt garçons ont remporté les trophées de la 6ème édition du tournoi national de boules jeu long en doublettes, clôturée samedi soir au boudrome de Stidia, dans la wilaya de Mostaganem.

En finale doublettes filles, L'Équipe de Béjaïa s'est imposée

aux dépens de leurs camarades de même ligue de wilaya, alors que la troisième place est revenue à la doublette de Mostaganem. Chez les garçons, la palme est revenue à la doublette de Tissemsilt qui a largement dominé toutes les équipes au cours de cette compétition. En tripléte jeu court,

disputé au parc d'Attraction de Salamandre, la victoire est revenue à l'une des meilleures équipes du tournoi, celle de Tipaza filles, qui a largement battu en finale l'équipe de Djidouia de Relizane. La 3e place est revenue à L'Équipe de Mascara. Chez les cadets garçons, le titre a été remporté par les

représentants de Ouarzazate. 174 boulistes filles et cadets garçons représentant 15 wilayas du pays, ont pris part à cette compétition, organisée durant deux jours par la ligue de wilaya de sport de boules, en collaboration avec FASB et la direction de la jeunesse et des sports de Mostaganem.

CYCLISME/CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS - PRÉPARATION: Les Algériens entre la 7e et la 52e places au Tour de Kayseri

Les huit cyclistes algériens engagés dans le Tour de Kayseri, disputé ce week-end en Turquie, ont occupé des classements se situant entre la 7e et la 52e places, sur l'ensemble des deux étapes.

Lors de la première étape, disputée samedi sur un circuit fermé de 132,2 km à Mazakland, Nassim Saïdi a été le premier algérien à franchir la ligne d'arrivée (8e), devant Yacine Hamza (10e), Oussama Cheblaoui (16e), Mohamed Amine Nehari (18e), Azzedine Lagab (32e), Hamza Mansouri (34e), Islam Mansouri (36e) et Abderrahmane Mansouri (46e).

Cette première étape a été remportée par le Biélorusse Stanislav Bazhkov (3:03:18), devant le Turc Ahmet Orken (MT), au moment où le Kazakh Gabiden Azen a complété le podium, également avec le même temps.

Lors de la deuxième étape, disputée dimanche, sur un circuit fermé de 147,5 km à Kayseri, il y'a eu un léger mieux de la part des cyclistes algériens, puisque Yacine Hamza est entré en 7e position, devant Nassim Saïdi (14e), Oussama Cheblaoui (20e), Mohamed Amine Nehari (27e), Azzedine Lagab (33e), Abderrahmane Mansouri (37e), Hamza Mansouri (47e), et Islam Mansouri (52e). Cette



deuxième étape a été remportée par le Turc Onur Balkan (3:26:38), devant son compatriote Oguzhan Tiryaki (MT). L'Azeri Elchin Asadov a complété le podium, avec 0.04 de retard.

Cette compétition s'intègre dans le cadre de la préparation de la sélection algérienne pour le prochain Championnat arabe des nations, prévu au mois de novembre en Egypte. La sélection nationale, conduite par

l'entraîneur Chérif Merabet se trouve depuis mercredi en Turquie, où elle a été rejointe par Azzedine Lagab, ayant finalement réussi à se libérer de ses engagements en club, le VIB Bahreïn.

Ce qui n'a pas été le cas pour l'autre international, Youcef Reguigui, sociétaire du club malaisien Terengganu Pro-Asia Cycling, engagé dernièrement dans le Tour de Chine II. Reguigui avait réussi un assez bon

parcours dans cette compétition, car outre le maillot bleu de meilleur sprinter, il a engrangé 16 points dans le classement de l'Union internationale cycliste (UCI), qualificatif aux prochains Jeux Olympiques d'été, prévus en 2020 à Tokyo. Autre course inscrite au programme préparatoire de la sélection algérienne pendant ce stage en Turquie, le Tour Konya Mevlana, prévu du 27 au 29 septembre.

HANDBALL / CAN-2019 CADETTES : L'Algérie domine le Niger (30-20) et reste en vie

La sélection algérienne de handball (cadettes) a battu son homologue nigérienne sur le score de 30-20, dimanche lors de la 5e journée de la Coupe d'Afrique de la catégorie qui se déroule à Niamey.

Il s'agit de la deuxième victoire des Algériennes dans la compétition après celle inattendue devant la RD Congo (28-19), contre trois défaites face à la Tunisie (24-22), l'Angola (36-10) et l'Egypte (36-15).

Grâce à ce succès, l'équipe nationale reste 5e au classement avec 4 points mais revient à une unité de la Guinée, exempte dimanche et qu'elle devra battre lors de l'ultime journée pour lui chiper la 4e place, synonyme de qualification pour le dernier carré.

Dans les autres rencontres de la 5e journée, la Tunisie a battu la RD Congo (31-23) et l'Egypte en a fait de même face à l'Angola (28-22).

Le tournoi, qui se déroule sous forme d'un mini-championnat, regroupe sept pays, à savoir le Niger, l'Algérie, la Tunisie, l'Angola, l'Egypte, la Guinée et la RD Congo.

BASKET / DIVISION NATIONALE 1 (MESSIEURS): Début de la compétition les 4-5 octobre

Le coup d'envoi de la saison 2019-2020 du Championnat d'Algérie de basket-ball, Division Nationale 1 (messieurs), sera donné le week-end du 4-5 octobre avec la participation de 20 équipes, a-t-on appris lundi de la Fédération algérienne de la discipline (FABB).

Ces 20 équipes seront réparties en deux groupes (A et B) pour disputer la première phase du championnat, selon la même source.

Quant à la Nationale 2, elle débutera les 18-19 octobre en présence de 16 équipes réparties en deux groupes, Centre-Est et Centre-Ouest.

Pour ce qui est du championnat féminin (Division Nationale dames), la FABB a décidé de faire démarrer la compétition le week-end du 25-26 octobre. Comme la saison dernière, huit équipes seront sur la ligne de départ et évolueront dans un groupe unique, a conclu l'instance fédérale.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE VOLLEY ASSIS (MATCH DE CLASSEMENT): L'Algérie décroche la médaille de bronze

La sélection algérienne de volley assis (handisport) a remporté la médaille de bronze du Championnat d'Afrique de la discipline, après sa victoire devant le Kenya dimanche à Kigali 3-1 (25-21, 20-25, 25-15, 27-25) au match de classement pour la 3e place.

Les Algériens s'étaient qualifiés pour le dernier carré de la compétition après avoir terminé 2es du groupe B avec 3 points d'une victoire devant l'Afrique du Sud (3-0) et une défaite face au leader égyptien sur le même score. Lors de la demi-finale disputée samedi, les algériens ont perdu devant le pays organisateur, le Rwanda sur le score 3-1 (19-25, 25-19, 25-19, 25-15). La finale oppose le Rwanda aux «Pharaons» d'Egypte, favoris pour le sacre final.

APS

CYCLISME/CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS - PRÉPARATION: Les Algériens entre la 11e et la 32e places au Grand Prix Erciyes

Les cyclistes algériens engagés dans le Grand Prix d'Erciyes, disputé ce week-end en Turquie, ont occupé des classements se situant entre la 11e et la 32e places.

Azzedine Lagab a été le premier algérien à franchir la ligne d'arrivée (11e/+0.01), devant Nassim Saïdi (17e/+0.32), Oussama Cheblaoui (19e/+0.55), Islam Mansouri (25e/+6.58), Abderrahmane Mansouri (26e/+6.59), et Yacine Hamza (32e/+7.00).

La course a été remportée par le Biélorusse Kolya Shumov (3h28:06), devant deux Turcs, Onur Balkan

(2e/MT), et Ahmet Orken, également avec le même temps. Cette compétition entre dans le cadre de la préparation de la sélection algérienne pour le prochain Championnat arabe des nations, prévu au mois de novembre en Egypte.

La sélection nationale, conduite par l'entraîneur Chérif Merabet se trouve depuis mercredi dernier en Turquie, où elle a été rejointe par Azzedine Lagab, ayant finalement réussi à se libérer de ses engagements en club, le VIB Bahreïn.

Ce qui n'a pas été le cas pour l'autre international, Youcef Reguigui, socié-

taire du club malaisien Terengganu Pro-Asia Cycling, engagé dernièrement dans le Tour de Chine II.

Reguigui avait réussi un assez bon parcours dans cette compétition, car outre le maillot bleu de meilleur sprinter, il a engrangé 16 points dans le classement de l'Union internationale cycliste (UCI), qualificatif aux prochains Jeux Olympiques d'été, prévus en 2020 à Tokyo. Autre course inscrite au programme préparatoire de la sélection algérienne pendant ce stage en Turquie, le Tour Konya Mevlana, prévu du 27 au 29 septembre.

TENNIS / CLASSEMENT MONDIAL FÉMININ (ITF) : L'Algérienne Inès Ibbou se maintient au 182e rang

La tenniswoman algérienne Inès Ibbou, bien que sans compétition ces derniers jours, a réussi à se maintenir au 182e rang du classement mondial féminin, dévoilé lundi par la Fédération internationale (ITF). Un Ranking qu'elle occupe depuis la fin juillet

dernier et qu'elle n'a pratiquement plus quitté depuis, elle qui totalise actuellement 146 points en simple. La championne d'Afrique de 2015, aujourd'hui âgée de 20 ans, est la meilleure algérienne dans ce classement mondial de l'ITF, devant sa compatriote Amira Benaïssa,

désormais 80ge, après un gain de 14 places ce lundi.

Cependant, la meilleure ascension de la semaine a été réalisée par les sœurs Boudjadi, avec 72 places gagnées par Yasmine, désormais 1818e, et 115 places par Hanine, désormais 1666e. Dans le haut de ce

classement ITF, la hiérarchie est dominée par l'Australienne Seone Mendez (612 pts), devant la Russe Anna Morgina (590 pts) et la Finlandaise Anastasia Kulikova (526 pts). L'ancienne N1, la Chilienne Fernanda Brito se retrouve désormais 4e, avec un total de 760 points.

HAND / CHAMPIONNAT ARABE (1RE JOURNÉE): Victoire du GS Pétroliers face Al-Wehda 23-22

Le GS Pétroliers a remporté une victoire à l'arraché contre les Saoudiens d'Al-Wehda sur le score de 23-22 (mi-temps : 11-14) lundi à Amman (Jordanie) pour le compte de la première journée du 35e Championnat arabe des clubs de handball mes-

sieurs (groupe A). Outre le GSP et Al-Wehda, le groupe A comprend également Al-Gharafa (Qatar) et Burqan (Koweït) qui s'affronteront à 17h00. Lors de la deuxième journée prévue mardi, le représentant algérien affrontera les Qataris d'Al Gha-

rafa à 15h00 avant de boucler la phase de poules contre les Koweïtiens de Burqan mercredi à 11h00.

Le groupe B est composé de l'ES Tunis (Tunisie), Raja Agadir (Maroc), Qatar SC (Qatar) et Al-Koweït (Koweït).

COUPE ARABE (16ES DE FINALE/ALLER) MCA-DHOFAR: Zelfani s'attend à une rencontre «compliquée»

L'entraîneur tunisien des Omanais de Dhofar, Yamen Zelfani, estime que le match face au MC Alger, aujourd'hui (20h30) au stade 5-Juillet d'Alger pour le compte des 16es de finale (aller) de la Coupe arabe de football, sera "compliqué" pour son équipe qui devra "se donner à fond".

"Le match de mardi devant le MCA sera difficile pour nous. Le MCA compte dans son effectif d'excellents joueurs. On doit être calme sur le terrain et nous donner à fond avant la manche retour", a expliqué, lundi, le coach tunisien lors d'une conférence de presse tenue au stade 5-Juillet.

L'équipe omanaise de Dhofar, inconnue au bataillon mais qui vient de remporter la Supercoupe de son pays, sera appelée mardi à sortir le grand jeu pour assurer un bon résultat avant le match retour devant son public. "On n'est pas venus pour faire du tourisme, on veut faire honneur à Oman. Nous allons développer notre jeu devant une grande équipe avec un grand entraîneur qui connaît bien le football.

Dhofar est un grand club à Oman, il a dans son effectif plusieurs joueurs de la sélection nationale et même des étrangers. J'espère qu'on sera à la hauteur le jour J", a ajouté le coach tunisien qui connaît très bien



cette équipe du MCA pour l'avoir éliminée la saison dernière en quarts de finale de Coupe arabe avec El-Merrikh du Soudan. Et d'ajouter: "C'est un match de coupe et je pense qu'on ne peut pas s'avancer sur le résultat. J'ai une totale confiance en mes joueurs mais sur le terrain, ce sera une autre réalité. Je pense que le match sera plus dif-

ficile que celui du retour". Le joueur Kacem Saïd, présent lors de la conférence, abonde dans le même sens: "L'Algérie est un grand pays de football et ses clubs sont très connus. C'est la première fois que les deux équipes se rencontrent et j'espère qu'on sera à la hauteur pour réaliser un bon score à Alger". Outre le MCA, l'Algérie est représen-

tée aussi par la JS Saoura qui ouvrira le bal lundi (20h00), à l'occasion de la réception des Saoudiens d'Al-Shabab au stade 20-Août-1955 de Béchar. La JSS et le MCA sont les deux derniers représentants algériens dans cette Coupe arabe après l'élimination du CS Constantine en 16es de finale par les Bahreïnais d'Al-Muharraq (3-1, 0-2).

COUPE ARABE (16ES DE FINALE ALLER) MCA-DHOFAR: Casoni : «On doit élever notre niveau de jeu»

L'entraîneur du MC Alger, Bernard Casoni a indiqué hier à Alger, que son équipe sera obligée d'élever son niveau de jeu face aux Omanais de Dhofar Club, pour le compte de la manche aller des 16es de finale de la Coupe arabe des clubs de football, mardi (20h30) au stade 5-Juillet d'Alger.

"On doit être fort demain (aujourd'hui, ndlr) pour arriver à bout de cette équipe. J'avoue que ce ne sera pas facile car notre adversaire sera la meilleure équipe que nous allons affronter depuis l'entame de la saison. C'est une équipe qui est sur une bonne dynamique. Nous sommes obligés d'être à la hauteur et élever notre niveau de jeu pour enregistrer un bon résultat avant le match retour", a déclaré Casoni en conférence de presse tenue au stade 5-Juillet.

Le MC Alger participe à cette compétition dans sa nouvelle formule pour la deuxième année de suite, après son élimination en quarts de finale lors de la précédente édition par les Soudanais d'El-Merrikh, entraînés à l'époque par l'actuel coach de Dhofar Club le Tunisien Yamen Zelfani.

"Ce ne sera pas une rencontre facile car l'adversaire jouera pour décrocher un bon score avant le match retour. Ils ont un entraîneur qui connaît bien le football algérien car il a eu l'occasion d'éliminer des équipes algériennes lors de l'édition précédente. C'est un entraîneur de qualité qui fait un excellent travail", a ajouté le technicien français. Et d'enchaîner: "Notre objectif est de performer l'équipe à chaque match et d'avancer le maximum. Il faut continuer à travailler et mettre



en place notre projet de jeu même si ça va prendre beaucoup de temps.

Nous travaillons pour progresser et gagner plus de matchs. Notre ambition, est de développer quelque chose" a-t-il ajouté. De son côté, le joueur Sofiane Bendebka, présent à la conférence d'avant match, a estimé que "la victoire est importante" avant le match retour à Oman.

"Nous allons nous donner à fond sur le terrain lors pour espérer aller loin dans la compétition. La rencontre ne sera pas facile mais nous allons essayer de marquer le maximum de buts pour être plus à l'aise au match retour", a dit Bendebka. Il considère par ailleurs, que son club a préparé la rencontre de ce mardi dans de bonnes conditions malgré l'absence de

quelques cadres, convoqués en sélection nationale des locaux.

"Je pense que nous avons bien préparé cette rencontre. Certes le groupe n'était pas au complet parce que certains joueurs étaient en équipe nationale locale, mais je fais confiance aux groupes. On doit faire le maximum pour remporter la première manche", a-t-il détaillé. Outre le MCA, l'Algérie sera représentée dans cette compétition par la JS Saoura qui ouvre le bal ce lundi (20h00), à l'occasion de la réception des Saoudiens d'Al-Shabab au stade 20-Août-1955 de Béchar. La JSS et le MCA sont les deux derniers représentants algériens dans cette Coupe arabe après l'élimination du CS Constantine en 16es de finale par les Bahreïnais d'Al-Muharraq (3-1, 0-2).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/16 DE FINALE RETOUR):

CS Sfaxien-Paradou AC le 29 septembre à 18h00

Le match CS Sfaxien - Paradou AC, comptant pour les seizièmes de finale (retour) de la Coupe de la Confédération, aura lieu le 29 septembre à 18h00 au stade Taieb-M'hiri de Sfax (Tunisie), a indiqué hier la Confédération africaine de football (CAF).

La manche aller disputée le 15 septembre au stade 5-Juillet (Alger) avait été remportée par le représentant algérien sur le score de 3 à 1.

L'autre seizième de finale retour entre le CR Belouizdad et les Egyptiens de Pyramids FC aura lieu le 28 septembre à 18h00.

A l'aller disputé le 14 septembre au Caire, les deux équipes avaient fait match nul 1-1.

RACISME DANS LES STADES :

La situation «ne s'est pas améliorée» en Italie, juge Infantino

Le président de la Fédération internationale de football association (Fifa) Gianni Infantino a estimé à propos du racisme dans les stades que la situation ne s'était «pas améliorée» en Italie, où le match Atalanta Bergame-Fiorentina a été interrompu quelques minutes dimanche pour des cris racistes envers le Brésilien Dalbert.

«Le racisme se combat par l'éducation, en le condamnant, en en parlant.

On ne peut pas accepter le racisme dans la société et dans le football», a déclaré Infantino, invité sur la chaîne Rai2.

Peu auparavant, le match Atalanta-Fiorentina avait été interrompu quelques minutes après des cris racistes ayant visé Dalbert, latéral brésilien du club florentin.

L'ancien joueur de Nice s'en est plaint à l'arbitre du match, M. Orsato, qui a arrêté le jeu et demandé la diffusion d'un message par le speaker du stade. Ce message a été accueilli par des sifflets nourris.

«Il faut identifier les responsables et les jeter hors des stades. Il faut des peines claires, comme en Angleterre. Il ne faut pas avoir peur de condamner les racistes, nous devons les combattre jusqu'au bout», a estimé Infantino.

Depuis le début de saison, le Belge de l'Inter Milan Romelu Lukaku et l'Ivoirien de l'AC Milan Franck Kessié ont déjà été ciblés par des cris de singe, sans qu'aucune sanction n'ait été prise.

La saison dernière, ce sont Blaise Matuidi, Kalidou Koulibaly et Moïse Kean qui avaient été victimes de ce phénomène, récurrent depuis des années en Italie.

APS

SERGIO AGUERO S'OFFRE UN RECORD

Sergio Aguero est entré dans l'histoire, ce samedi grâce à son 100^e but à l'Etihad Stadium lors de l'incroyable victoire de Manchester City contre Watford 8-0, dont 5 buts plantés en 18 minutes. Seuls Thierry Henry et Wayne Rooney avaient dépassé ce total dans un seul et même stade en Premier League.



MAURO ICARDI A RÉPONDU SUR SON AVENIR

Prêté avec option d'achat par l'Inter Milan au Paris Saint-Germain, au mercato d'été, Mauro Icardi a envoyé un message sur son avenir dans la capitale française.

Dans un entretien donné au Canal Football Club, l'attaquant argentin est resté sans surprise très mystérieux sur la suite de sa carrière dans l'Hexagone. "Je viens juste d'arriver. Mais quand on arrive avec une option d'achat, on essaie de montrer son meilleur jeu pour être acheté par l'équipe. Donc on verra ce que ça donne l'été prochain." Absent hier contre l'Olympique Lyonnais, le footballeur de 26 ans est encore sous contrat jusqu'en juin 2022 avec les Nerazzurri.

Benzema, un record de la tête en 2019

Diablenement efficace en ce début d'exercice et meilleur buteur du championnat d'Espagne après cinq journées, l'attaquant du Real Madrid Karim Benzema (31 ans, 5 matchs et 5 buts en Liga cette saison) s'est de nouveau illustré dimanche, en offrant un succès important à la Maison Blanche, sur le terrain du FC Séville (1-0), d'une jolie réalisation de la tête.

Un domaine dans lequel le Français excelle, puisque sur la seule année 2019, l'ancien Lyonnais a marqué neuf fois de la tête, rappelle le statisticien Opta Jean. Une performance louable, mais surtout un record dans les cinq grands championnats. "KBNueve" soigne donc ses statistiques, et continue de faire taire les sceptiques.

Les statistiques folles de Pierre-Emerick Aubameyang

Pierre-Emerick Aubameyang a délivré hier Arsenal contre Aston Villa (3-2), en marquant sur coup franc le but de la victoire.

L'attaquant gabonais est sur son petit nuage. Depuis le début de saison, l'ancien joueur du Borussia Dortmund a marqué six buts en six journées de Premier League. Depuis son arrivée chez les Gunners en janvier 2018, le footballeur de 30 ans a signé 38 buts en 55 rencontres de championnat. Selon Opta Jean, "PEA" a marqué 16 buts lors de ses 16 derniers matches disputés, toutes compétitions confondues. Le Lavallois a trouvé le chemin des filets durant ses quatre dernières rencontres.



Giroud ? Lampard a décidé

Ecarté pour le choc perdu par Chelsea contre Liverpool (1-2), Olivier Giroud est devancé par Michy Batshuayi en tant que doublure de Tammy Abraham, comme l'a confirmé Frank Lampard.

Olivier Giroud aurait pu être d'une grande utilité, dimanche après-midi, alors que Chelsea, relancé par un joli but de N'Golo Kanté à la 71^e minute, tentait d'arracher un point contre Liverpool (1-2), dans son ancre de Stamford Bridge. Le problème, c'est que l'international n'était pas sur le banc de touche des Blues lors de ce choc de Premier League, il avait été écarté pour cette rencontre par Frank Lampard...

On l'a bien compris, la situation de Giroud n'est pas des plus idéales. Le champion du monde 2018 n'était déjà pas le numéro 9 titulaire la saison passée, mais il est désormais devancé par Tammy Abraham, la révélation du début de saison, ainsi que Michy Batshuayi, lancé pour le dernier quart d'heure contre les Reds. L'attaquant belge "mérite plus de minutes par rapport à ce qu'il montre à l'entraînement", a même précisé le coach londonien après la partie.

ALGÉRIE-FRANCE M. Boukadoum s'entretient à New York avec son homologue français

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum s'est entretenu, dimanche à New York, avec son homologue français Jean Yves Le Drian, a indiqué le ministère dans un communiqué. Lors de cet entretien, en marge de la 74^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations unies, les deux ministres «ont passé en revue l'état de la coopération bilatérale et les perspectives de son renforcement», a-t-il ajouté. Selon la même source, les questions de la circulation des personnes et de l'investissement ont fait l'objet d'un échange approfondi lors de cette rencontre». Les deux ministres ont également procédé à «un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation en Libye au Mali et au Sahara occidental», a-t-on encore souligné.

ALGÉRIE-TUNISIE Le patrouilleur lance-missiles «Carthage» de la marine tunisienne accoste au port de Djen Djen à Jijel

Le patrouilleur lance-missiles «Carthage» numéro de bord 503 de la marine tunisienne, a accosté, hier au port de Djen Djen à Jijel, pour participer à l'exécution de la 6^e édition de l'exercice «Mordjane 2019», conjointement avec les Forces navales algériennes, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la coopération militaire bilatérale Algéro-tunisienne au titre de l'année 2019, le patrouilleur lance-missiles «CARTHAGE» numéro de bord 503 de la marine tunisienne, a accosté ce lundi 23 septembre 2019 au port de Djen Djen à Jijel, façade maritime Est/5^e Région militaire dans une escale qui durera jusqu'au 29 du mois en cours, et ce, afin de participer à l'exécution de la 6^e édition de l'exercice «MORJANE 2019», conjointement avec les Forces navales algériennes», précise la même source. A l'occasion de cette escale, la délégation tunisienne a effectué une visite de courtoisie au commandant de la Façade maritime Est/5^e RM, et aura plusieurs activités culturelles et sportives durant son séjour, ajoute le communiqué. «L'exercice sera mené en trois phases dédiées à l'entraînement et à la préparation des actions en mer à savoir des activités tactiques, une opération air-mer conjointe de recherche et d'interception d'un navire



se livrant à un trafic illicite, et un exercice de recherche et de sauvetage en mer (SAR), avec la mise en place du Centre des opérations militaires conjointes (COMC)», note le MDN.

Il est à signaler que l'exécution de ce genre d'exercices périodiques,

contribuera, précise-t-on, à «la consolidation des capacités des deux parties dans le domaine de la coopération maritime, à travers des actions communes permettant de faire face à d'éventuelles menaces ou dangers pouvant porter atteinte à la sécurité maritime».

MDN

ARMÉE Gaïd Salah en visite de travail dans la 3^e RM à partir d'aujourd'hui



Le Général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) effectuera à partir d'aujourd'hui une visite d'inspection et de travail dans la 3^{ème} Région militaire (RM) à Béchar, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. Lors de cette visite, le Général de corps d'armée procédera à l'inspection de certaines unités et tiendra des réunions d'orientation avec les cadres et les personnels de la 3^{ème} RM, a précisé la même source.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Douze casemates pour terroristes découvertes à Médéa

Douze (12) casemates pour terroristes contenant des effets vestimentaires et divers objets ont été découvertes, dimanche à Médéa, par un détachement de l'Armée nationale populaire, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, le 22 septembre 2019 suite à une opération de fouille et de ratissage à Médéa /1^{ère} Région militaire, douze (12) casemates pour terroristes contenant des effets vestimentaires et divers objets», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «des détachements de l'ANP ont intercepté, lors d'opérations distinctes menées en coordination avec les services de Douane à Tammanasset et In Guezam/6^{er}RM, seize (16) individus et saisi dix (10) groupes électrogènes, huit (08) marteaux piqueurs, deux (02) détecteurs de métaux, (248) sacs de mélange de pierres et d'or brut, ainsi que trois (03) véhicules tout-terrain, deux (02) camions, une plaque (01) photovoltaïque et un (01) broyeur de pierres», ajoute le MDN.

Par ailleurs, des unités de Garde-côtes ont saisi à Mostaganem et El-Ghazouet /2^eRM, (67,7) kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi (100) comprimés psychotropes et (4081) unités de différents boissons à Oran/2^eRM et M'sila/1^{ère} RM, conclut le communiqué.

ALGÉRIE-UE : Tenue aujourd'hui à Alger d'un séminaire sur le Programme d'appui jeunesse et emploi

Un séminaire national d'information et de communication du Programme d'appui jeunesse et emploi (PAJE) se tiendra aujourd'hui à Alger, a-t-on appris hier des organisateurs. Cet «important» événement du PAJE qui clôt un cycle de quatre séminaires régionaux de visibilité, se déroule en trois dynamiques pour l'insertion et l'emploi des jeunes, selon la même source, précisant qu'il s'agit de l'accompagnement à l'insertion des jeunes, du développement d'une économie sociale et solidaire et enfin, du soutien aux initiatives associatives.

Les travaux de ce séminaire vont permettre de communiquer sur les résultats du programme à travers la présentation des plateformes Cap jeunesse qui sont aujourd'hui opérationnelles à titre expérimental dans les quatre wilayas pilotes, à savoir Annaba, Béchar, Khenchela et Oran, la présentation des résultats de l'appui à la structuration de l'économie sociale et solidaire, ainsi que la présentation des résultats de la contribution au développement associatif «Codeva», destinée à financer des projets associatifs, favorisant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans les quatre wilayas pilotes. Ce séminaire est placé sous le patronage du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale (MTESS), et verra aussi la participation du ministère des Affaires étrangères, la Délégation de l'Union européenne en Algérie (DUE), des institutions et structures nationales impliquées (ANSEJ, ANGEM, ANEM, CNA et ADS), des re-

présentants des quatre wilayas pilotes, des bénéficiaires de subventions de la CODEVA, des Programmes de coopération Algérie-UE et Représentants de Programmes coopération bilatérale et multilatérale en lien avec la thématique. Pour rappel, le PAJE est le fruit d'une convention de co-financement entre la l'Algérie et l'Union européenne, signée en décembre 2012, d'un montant de 26 millions d'euros, dont 23,5 millions euros représentent la contribution européenne et 2,5 millions d'euros la contribution algérienne. Il est destiné à la réalisation d'un programme d'appui au développement et à la mise en œuvre des politiques nationales de la jeunesse et de l'employabilité des jeunes dénommé Programme d'Appui Jeunesse Emploi PAJE.

ALGÉRIE-CORÉE DU NORD M. Chenine reçoit l'ambassadeur de Corée du Nord à Alger

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée à Alger, M. Song Chang Sik, a indiqué un communiqué de l'APN. Au cours de cette rencontre qui s'est déroulée au siège de l'APN, «les deux parties ont évoqué les relations historiques entre l'Algérie et la Corée du nord qui remontent à la période de la révolution nationale. La Corée du Nord fut l'un des premiers pays à avoir soutenu la cause algérienne et le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), en septembre 1958», a noté le communiqué. Les deux parties ont réitéré «leur volonté commune de promouvoir les relations bilatérales et les liens d'amitié entre les deux peuples et de les élargir à d'autres domaines de coopération», a conclu le communiqué.

PARLEMENT Le Conseil de la nation prend part à Amman au Séminaire régional sur le contrôle des armes légères dans la région MENA

Le Conseil de la nation prendra part à un séminaire régional sur «l'action parlementaire dans le cadre de l'agenda 2030: contrôle des armes légères et de petit calibre dans la région du Moyen Orient et d'Afrique du Nord (MENA) du point de vue mondial», organisé par le Forum parlementaire sur les armes légères et de petit calibre (ALPC), les 24 et 25 septembre en cours à Amman, a indiqué hier



un communiqué du Conseil.

Ce séminaire débattera de plusieurs thèmes relatifs à la femme, à la paix et à la sécurité, outre le rôle des parlementaires dans la concrétisation

des décisions onusiennes en matière de contrôle des armes légères et de petit calibre au niveau national.

Les participants examineront «le rôle des jeunes dans la réalisation de la paix et du développement durables ainsi que la consolidation du dialogue entre les jeunes et les parlementaires pour l'édification de la paix et de la sécurité internationales».